Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 58 (1992)

Artikel: L'analyse des bâtiments actuels
Autor: Christe, François
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-835400

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'analyse des bâtiments actuels

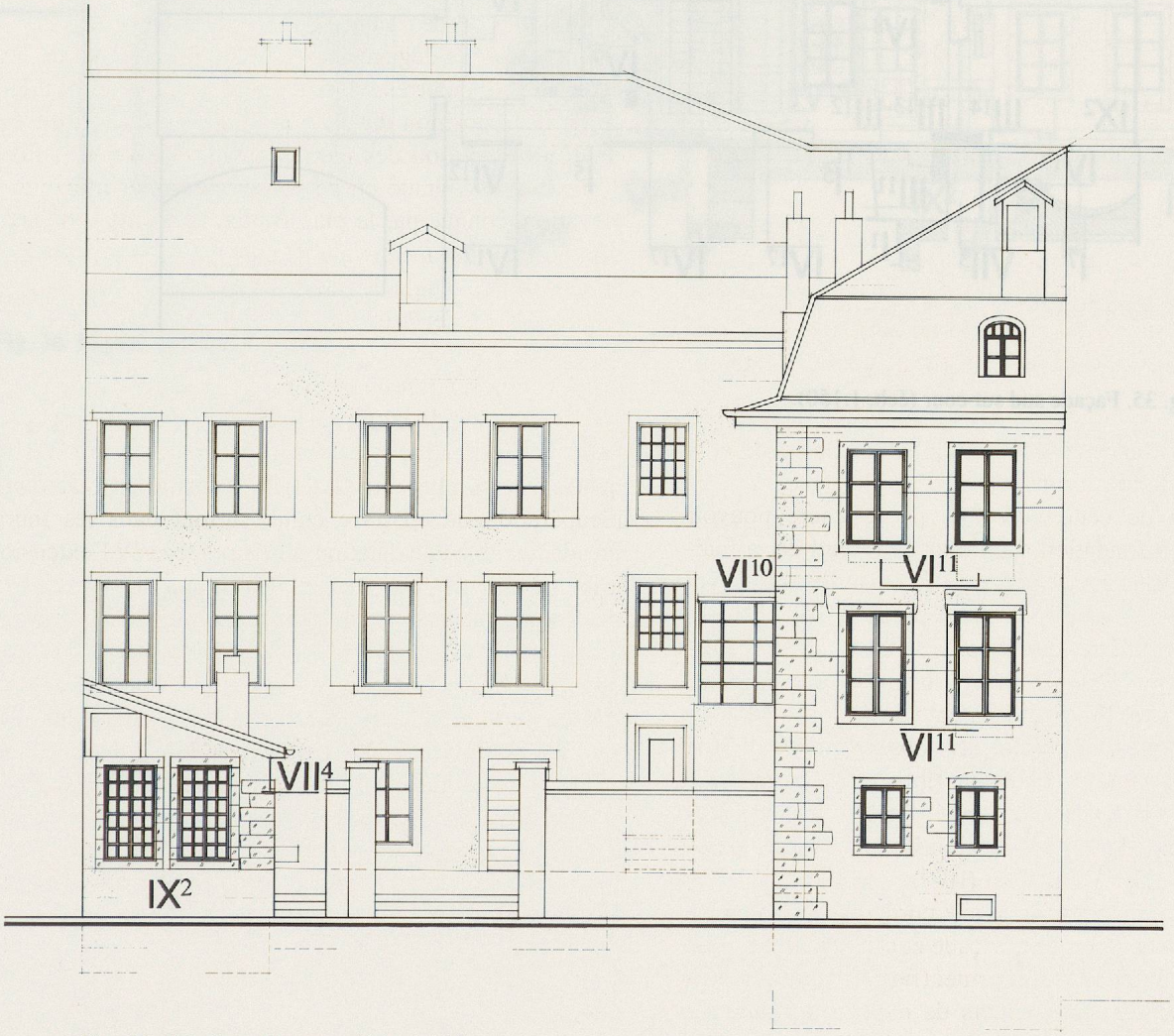

Fig. 34. Façade sud sur rue (éch. 1:150).

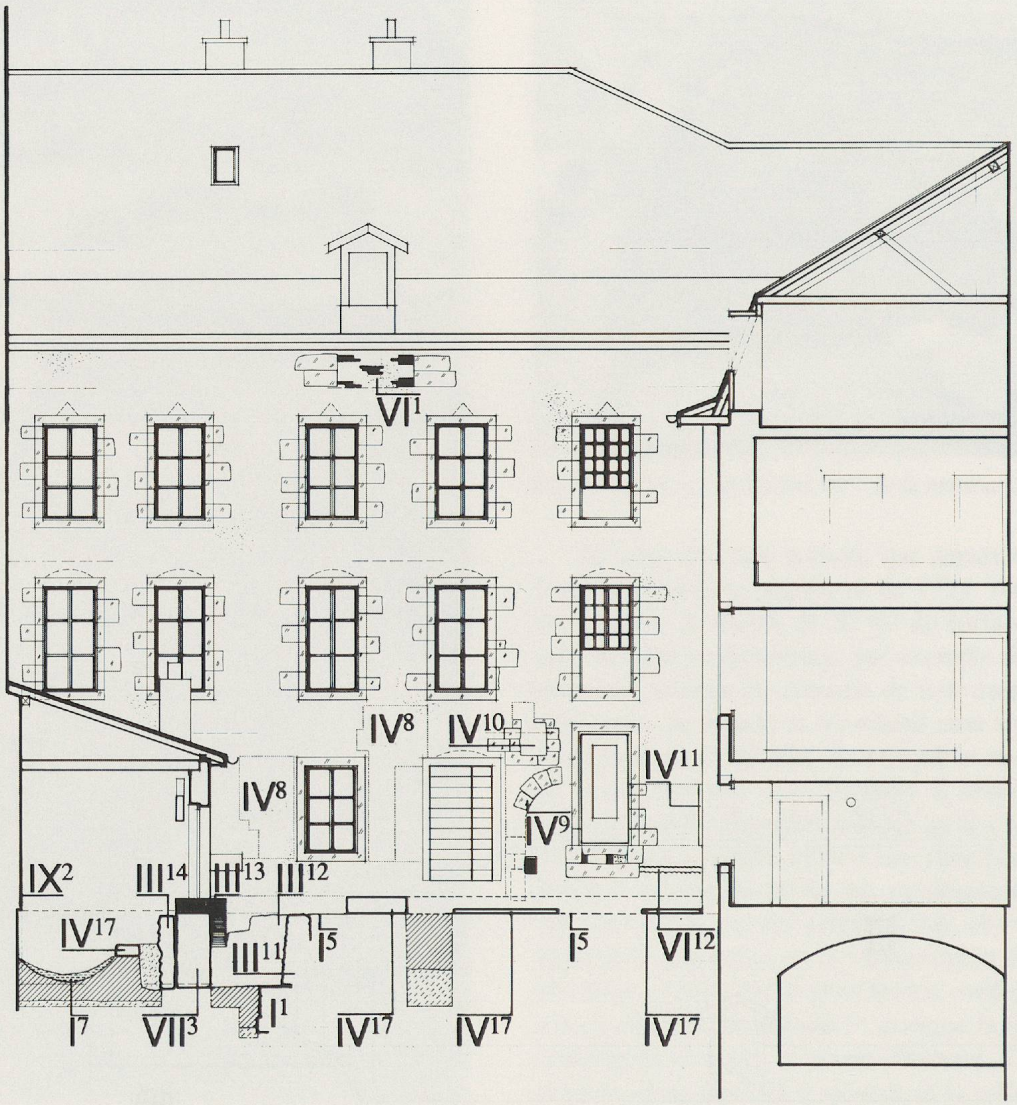

Fig. 35. Façade sud sur cour (éch. 1:150).

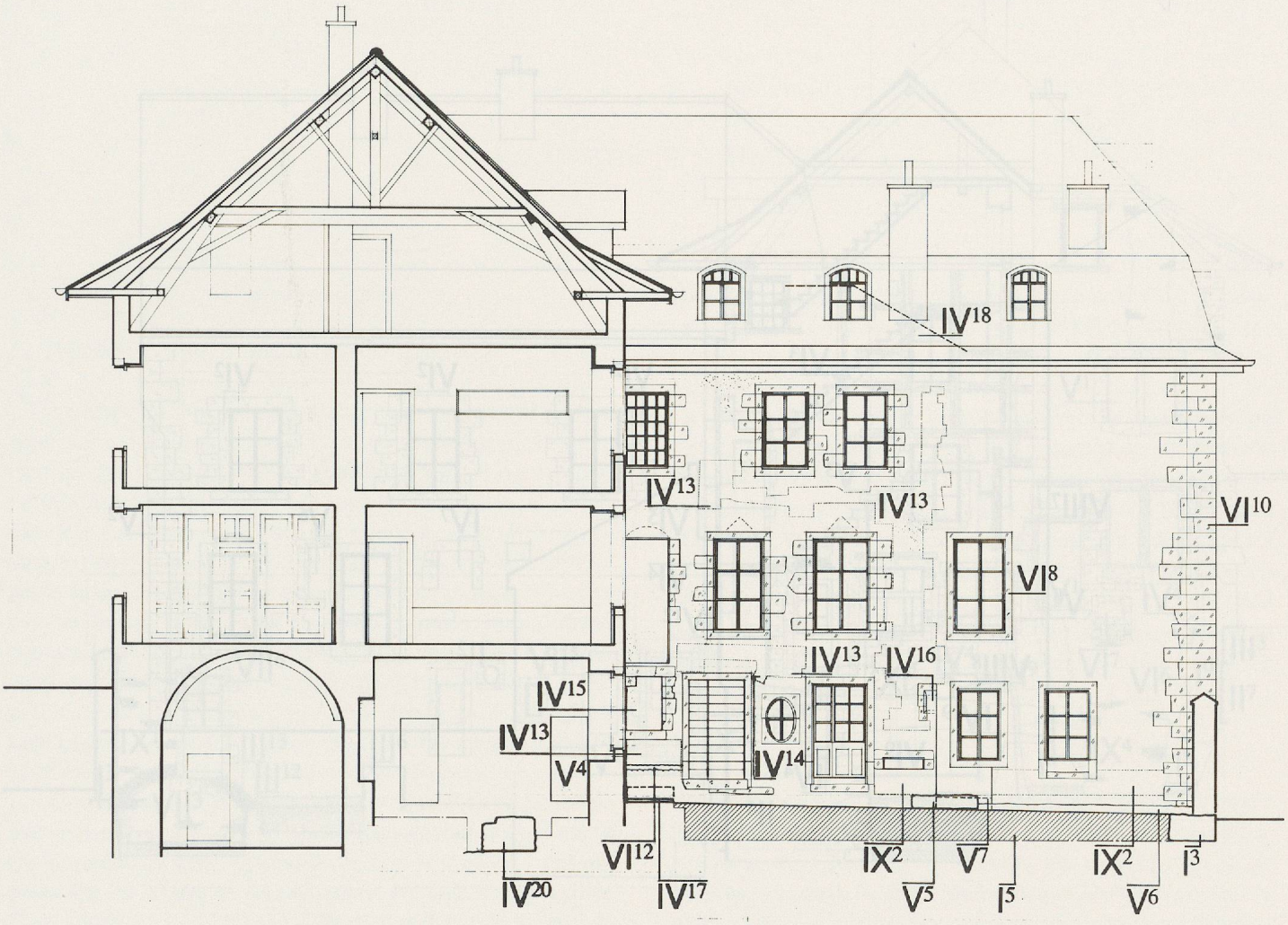

Fig. 36. Façade ouest (éch. 1:150).

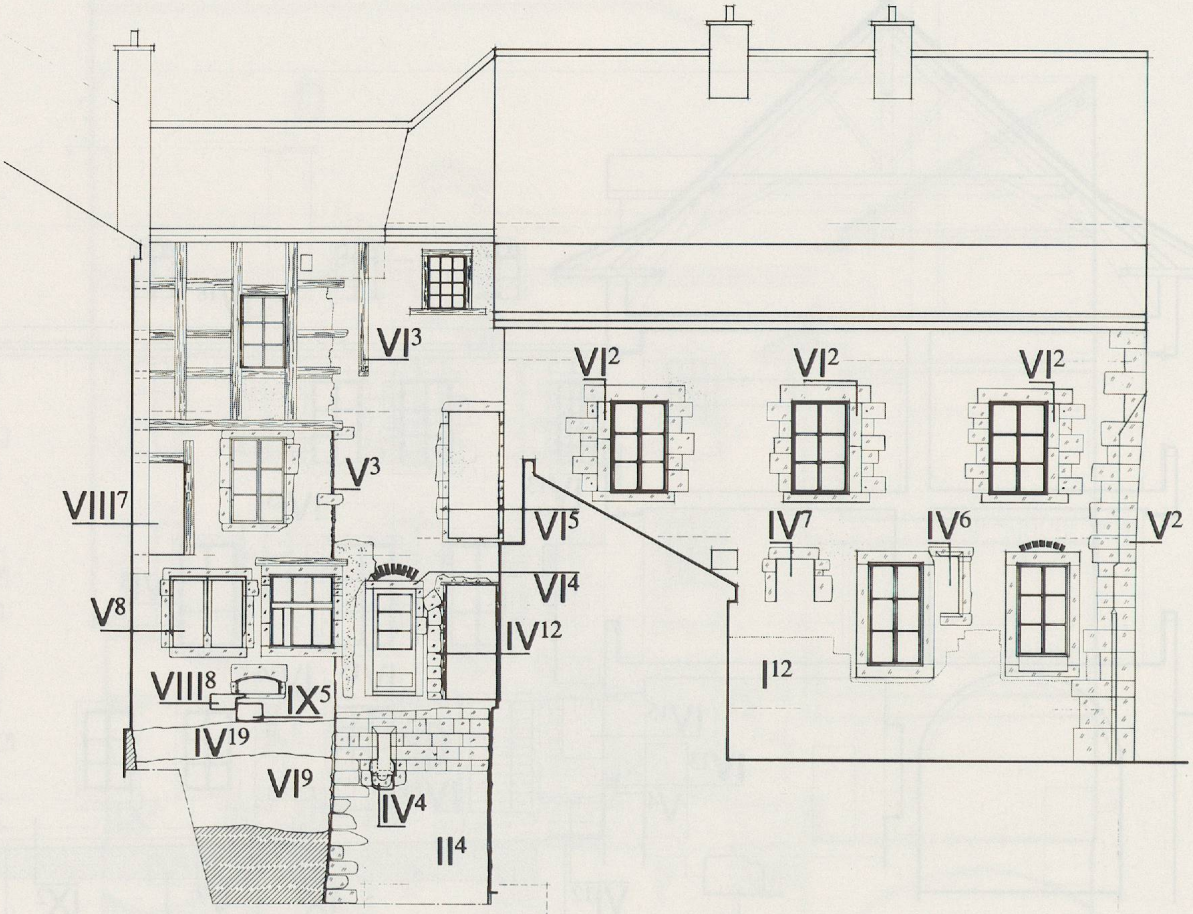

Fig. 37. Façade nord (éch. 1:150).

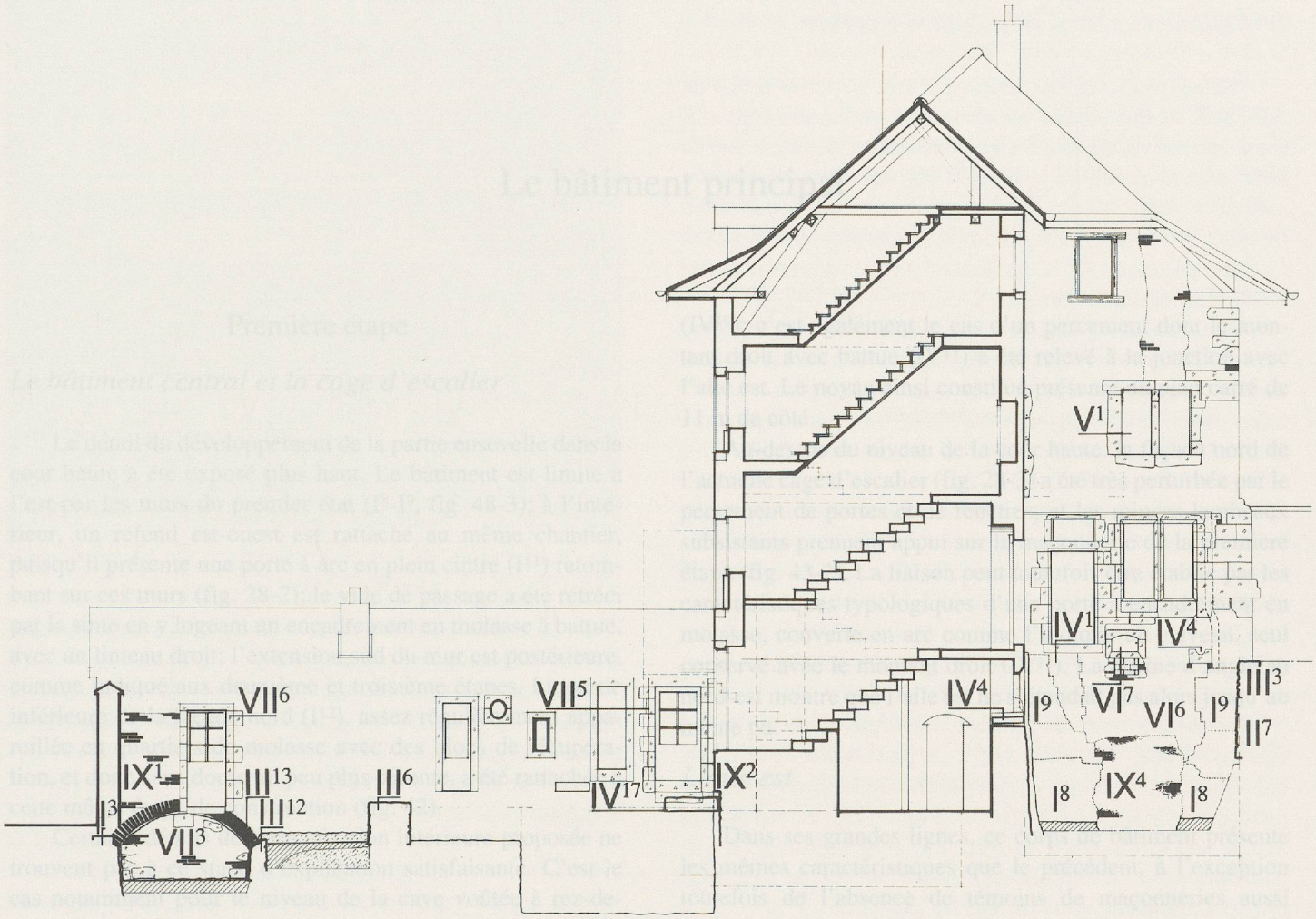

Fig. 38. Façade est avec la buanderie (éch. 1:150).

L'analyse des bâtiments actuels (suite)

Le bâtiment principal

Première étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Le détail du développement de la partie ensevelie dans la cour haute a été exposé plus haut. Le bâtiment est limité à l'est par les murs du premier état (I^8-I^9, fig. 48-3); à l'intérieur, un refend est-ouest est rattaché au même chantier, puisqu'il présente une porte à arc en plein cintre (I^{11}) retombant sur ces murs (fig. 28-2); le vide de passage a été rétréci par la suite en y logeant un encadrement en molasse à battue, avec un linteau droit; l'extension sud du mur est postérieure, comme indiqué aux deuxième et troisième étapes. La partie inférieure de la façade nord (I^{12}), assez régulièrement appareillée en quartiers de molasse avec des blocs de récupération, et donc sans doute un peu plus récente, a été rattachée à cette même étape de construction (fig. 42).

Certains détails de l'organisation intérieure proposée ne trouvent pas à ce stade d'explication satisfaisante. C'est le cas notamment pour le niveau de la cave voûtée à rez-de-chaussée, où la base de la maçonnerie en molasse appareillée I^9 est située à 530.50 m, soit 1.60 m plus haut que le seuil de la porte I^{11}, attribuée à la même étape. La modification des niveaux, au cours des différentes étapes de construction, constitue bien une caractéristique de l'adaptation du bâti à la topographie et à son évolution.

Deuxième étape

Le chantier suivant correspond à une surélévation de cette première maçonnerie, pour l'essentiel en bel appareil de quartiers de molasse, tout particulièrement en façade est (fig. 48-4), avec une porte et une fenêtre à meneau dont les encadrements présentent un fort chanfrein amorti sur congés (IV^1); la façade nord (fig. 43-2) présente également deux petites fenêtres bouchées par la suite (IV^6-IV^7), celle de droite à encadrement pareillement chanfreiné; comme indiqué à propos de l'étape précédente, une question de niveau n'est pas bien résolue : en effet, la tablette de la fenêtre à meneau est située à 533.20 m, et celle des fenêtres IV^6 et IV^7 des pièces adjacentes à 70 cm en dessus.

En façade sud, quelques rares lambeaux de cette maçonnerie, toujours en quartiers de molasse (IV^8), ont pu être repérés (fig. 52), avec à l'est la moitié gauche d'un encadrement de porte en arc plein cintre (IV^9) désaffectée lors de l'étape suivante, surmontée d'une petite fenêtre carrée (IV^{10}); c'est également le cas d'un percement dont le montant droit avec battue (IV^{11}) a été relevé à la jonction avec l'aile est. Le noyau ainsi constitué présente un plan carré de 11 m de côté.

Au-dessus du niveau de la cour haute, la façade nord de l'actuelle cage d'escalier (fig. 28-3) a été très perturbée par le percement de portes et de fenêtres, et les minces lambeaux subsistants prennent appui sur la maçonnerie de la première étape (fig. 43-2). La liaison peut toutefois être établie par les caractéristiques typologiques d'une porte à encadrement en molasse, couverte en arc comme l'indique un claveau, seul conservé avec le montant droit (IV^{12}). La chaîne d'angle au nord-est montre que l'aile est ne s'étendait pas alors jusqu'au même nu.

L'aile est

Dans ses grandes lignes, ce corps de bâtiment présente les mêmes caractéristiques que le précédent, à l'exception toutefois de l'absence de témoins de maçonneries aussi anciens que ceux de la première étape. De plus, en façade nord, toutes les interventions rencontrées sont postérieures à la façade de la cage d'escalier actuelle et à ses surélévations successives.

Comme dans la façade sud du bâtiment central, des pans d'une première maçonnerie ont pu être identifiés dans la partie nord de la façade ouest, en quartiers de molasse régulièrement appareillés (IV^{13}), qui s'étendent jusqu'au deuxième étage inclus (fig. 51). Trois percements ont été mis en relation avec ce chantier, l'un couvert en arc dont ne subsiste qu'un seul claveau (IV^{14}), et les deux fenêtres à encadrement chanfreiné amorti sur congés, l'une (IV^{15}) condamnée par le voûtement de la cave, et l'autre (IV^{16}) par le contrefort V^5. Une maçonnerie légère (IV^{17}) borde les murs de façade sud et ouest sur la cour basse, avec un parement externe en blocs de molasse, permettant sans doute la circulation au sec en cas d'intempéries. Ce corps de bâtiment est couvert par une toiture en appentis et demi-croupe au sud, dont les vestiges ont pu être observés dans le comble, sous forme de tuiles engagées dans le mur mitoyen (IV^{18}, fig. 29-7 + 51).

Le bas de la façade nord, très largement percé, a été également attribué à cette étape, sans ouverture contemporaine (fig. 43-3); il est toutefois postérieur à la cage d'escalier, qui présente une chaîne d'angle, contre laquelle bute sa maçonnerie de fondation IV^{19}.

Troisième étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

L'étape suivante correspond à une nouvelle surélévation, avec des matériaux où la molasse prédomine toujours, mais souvent récupérée, mêlée de brique et de fragments de tuile; elle se traduit en façade est par deux niveaux supplémentaires (fig. 49-5), prenant jour par une fenêtre en molasse, avec un meneau en léger retrait au nu de la battue de l'encadrement (V^1). Cette fenêtre a été ensuite bouchée et réutilisée en canal de fumée.

En façade nord également, une surélévation d'un étage est lisible (fig. 44-4), prenant jour par trois fenêtres à encadrement en molasse avec des queues engagées dans la maçonnerie; le vide de jour a été rétréci ultérieurement par le doublage d'un des montants avec des blocs de molasse (VI^2), et leurs dimensions initiales indiquent qu'elles ont également pu à l'origine être partagées par un meneau; l'angle nord-ouest présente une chaîne en blocs de molasse soignée (V^2), avec un chanfrein dans sa partie inférieure. Aucune limite n'a pu y être détectée, raison pour laquelle elle a été attribuée à cette étape, alors même que des investigations plus récentes ont permis de confirmer son antériorité par rapport au bâti environnant[48].

La façade nord de la cage d'escalier actuelle paraît également avoir été surélevée d'un niveau dès cette étape, bien qu'elle ne présente aucun percement contemporain; les matériaux utilisés sont en effet identiques, et le retour du mur vers le sud est revêtu d'un crépi fin, avec un badigeon gris anthracite (V^3), indiquant bien que l'aile est ne s'étendait toujours pas jusqu'au même nu (fig. 44-4).

Les modifications en façade sud n'apparaissent pas aussi nettes; l'extension sud du mur est du bâtiment central (fig. 29-8), avec la porte à encadrement simplement rectangulaire visible à l'extrémité sud du mur (V^4), est rattachée à cette étape, puisque son aménagement condamne la porte IV^9 de l'étape précédente, et qu'elle se verra obturée par la construction de l'escalier lors de l'étape suivante. Le percement IV^{11} est également bouché lors de cette étape, et remplacé par un encadrement partiellement réutilisé pour la porte d'entrée actuelle (fig. 52); il n'en subsiste que le seuil et la base du montant droit, avec des queues engagées dans la maçonnerie du bouchon.

L'aile est

Cette étape de construction n'a pas pu être formellement distinguée dans la partie sud de la façade sur cour, et c'est l'examen de l'aménagement intérieur qui a permis de l'identifier, avec le solivage mouluré de la pièce sud du premier étage, qui indique que cette extension de l'aile (fig. 51 + 29-8) est antérieure à la reconstruction suivante, au moins jusqu'à ce niveau, couverte par une toiture à deux pans prolongeant la croupe IV^{18}, comme elle apparaît sur le plan Buttet. Le contrefort V^5 soutient les pans de maçonnerie conservés de l'étape précédente. Le ressaut de fondation de cette extension (V^6) a révélé la présence du logement en mortier d'une sablière disparue (V^7).

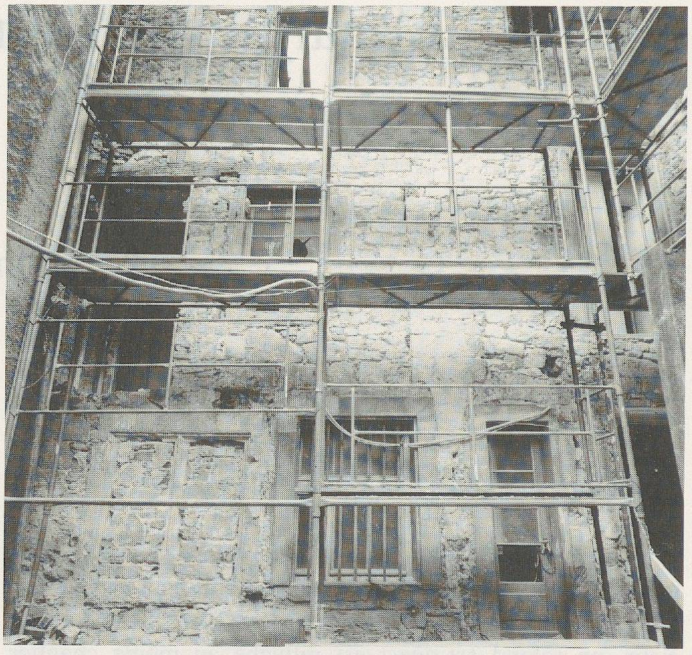

Fig. 39. La façade nord de la cage d'escalier et de l'aile est, avec la fenêtre bouchée V^8 à rez-de-chaussée.

La façade nord est percée par la fenêtre V^8, à meneau et encadrement mouluré en gorge amortie sur congés, sans queues engagées dans la maçonnerie (fig. 44-5); elle est surélevée d'un niveau, toujours appuyé contre le retour crépi de la cage d'escalier (fig. 39).

Quatrième étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Elle correspond essentiellement à la reconstruction des deux étages sur rez de la façade sud et à la création de la cage d'escalier actuelle (fig. 29-9 + 52); la façade est régulièrement percée de fenêtres rectangulaires à tablette saillante moulurée d'un tore, sauf au deuxième étage; les queues des encadrements s'engagent largement dans la maçonnerie, qui n'est guère différente de celle de l'étape précédente; une vaste lucarne de comble (VI^1) y est également aménagée; au rez-de-chaussée, un percement de l'étape précédente est transformé en porte d'entrée. La construction de l'escalier condamne la porte V^4 à l'extrémité sud du refend construit lors de l'étape précédente.

Les autres façades sont moins lourdement touchées, avec au nord (fig. 45-6) le percement de deux fenêtres remplaçant celles de la deuxième étape (IV^{6-7}), et le rétrécissement déjà mentionné de celles du deuxième étage (VI^2).

Le haut de la cage d'escalier est surélevé en maçonnerie à son niveau actuel, avec une fenêtre donnant jour au dernier palier; son retour vers le sud est en pan de bois, comme l'indiquent la sablière rainurée et le poteau engagé VI^3. Une fenêtre est ouverte au rez-de-chaussée (VI^4), qui condamne la porte voûtée précédente (IV^{12}), ainsi qu'au premier étage (VI^5); toutes deux seront par la suite agrandies en portes.

En façade est, la fenêtre à meneau de l'étape précédente (V[1]) est désaffectée par le canal de fumée de la cheminée d'angle de la chambre, tout en ménageant une prise d'air dans le bouchon (fig. 49-6); un bloc de la chaîne d'angle est engagé dans l'encadrement de cette fenêtre, qui pourrait indiquer la surélévation au niveau actuel lors de cette étape. Le canal de fumée semble pourtant perturber la maçonnerie; il n'est toutefois pas exclu que la brique le composant, pour des raisons de protection contre l'incendie, donne seule cette impression. Le mur de cave est également modifié, comme l'indique la reconstruction du pan de maçonnerie VI[6] avec le soupirail VI[7]. La charpente triangulée, en bâtière avec réveillon, doit ainsi remonter à ce chantier.

L'aile est

C'est également lors de cette étape qu'elle reçoit son aspect actuel (fig. 36), avec sur cour des fenêtres à tablette moulurée semblables à celles du bâtiment central, comme en façade sud (fig. 34); leur percement a fait presque entièrement disparaître l'aménagement ancien; un encadrement de même type (VI[8]), mais sans queues, est encastré au premier étage dans la partie sud, construite lors de l'étape précédente. Le bouchon de la fenêtre IV[15] paraît contemporain de cette intervention et de la reconstruction de la façade du bâtiment central, et donc de l'aménagement de la cave voûtée nord, avec la reprise en sous-œuvre VI[9] et un soupirail en façade nord. Cette dernière est par ailleurs surélevée au niveau actuel (fig. 45-7), en pan de bois encastré dans la maçonnerie de la cage d'escalier.

Enfin, la petite façade sur rue a été entièrement reconstruite lors de ce chantier, sans doute après démolition du mur et des bâtiments fermant la cour sur le plan Buttet (fig. 34 + 53); la facture de l'angle VI[10] est soignée, ses blocs formant chaîne avec ceux des encadrements de fenêtre, également liés entre eux; les blocs de la chaîne ont été ravalés de manière à affleurer au même nu que le crépi. Les tablettes sont réglées par des blocs de récupération posés verticalement (VI[11]).

La reconstruction et la surélévation des façades nord et sud permet donc d'attribuer la charpente à la Mansart de cette aile et la demi-croupe à la jonction avec la toiture du bâtiment principal au même chantier.

Cinquième étape

Une seule construction y a été attribuée, soit le bâtiment occupant tout le côté ouest de la cour basse, d'un seul niveau adossé au mur mitoyen, où s'ancre sa couverture en appentis (fig. 30 + 29-10 + 50-7); ses façades prennent appui sur les murs démolis de la maison à l'angle sud-ouest de la cour avec les ressauts VII[1-2]; la voûte III[13] fermant sa cave sud-est, à l'aplomb de la façade, est confortée par le bouchon VII[3]. La maçonnerie, en molasse de récupération et boulets calés avec des briques et des tuiles, est très irrégulière, sauf la chaîne d'angle VII[4] à l'angle sud-est, en quartiers de molasse, très soignée.

Deux portes simplement rectangulaires peuvent être attribuées à la première étape de construction, à l'extrémité nord de la façade tout d'abord (VII[5]), avec un encadrement chaîné à la maçonnerie, comme celui du sud (VII[6]), dont le seuil entaille la voûte en brique du fond de la cave désaffectée; les autres percements sont postérieurs (fig. 50-8), et présentent des encadrements en molasse non liés à la maçonnerie; c'est également le cas du fond en briques d'une armoire, fichée dans la maçonnerie à l'extrémité sud (IX[1]), qui coupe les queues du montant gauche de la porte d'origine.

La façade sur rue prend jour par deux grandes fenêtres également postérieures, et sa partie inférieure a reçu un placage en pierre dure (IX[2]), comme celui des bâtiments sur cour (fig. 53).

La distribution intérieure a été fortement modifiée, et a pu prendre appui sur les fondations démolies de l'ancienne maison; elle a dû connaître une histoire mouvementée, comme l'indique la chronologie des refends VII[7], prolongé vers l'est par VII[8] qui bute contre la façade, leur jonction étant recouverte par la cloison perpendiculaire vers le sud VII[9]; la maçonnerie VII[10] a été interprétée comme le contrefort d'un élément disparu.

La cave de l'extrémité nord a été creusée par la suite, comme l'indique la reprise en sous-œuvre du mur de façade et du refend VII[11]; elle communiquait avec la cave du bâtiment central par une porte à encadrement en molasse, à piédroits cintrés pour permettre le passage des fûts, bouchée par la suite (IX[3]).

Sixième étape

Cette étape correspond également pour l'essentiel à la construction d'un seul bâtiment, en annexe sur la rue de l'Académie; il présente un plan en retour d'équerre, et se compose de deux niveaux avec galetas sous la toiture à deux pans (fig. 40 + 41). Les chaînes d'angle en molasse (VIII[1]), avec retrait pour le crépi, sont soignées. La façade sur rue est percée à rez-de-chaussée par la porte d'entrée et deux fenêtres rectangulaires; deux encadrements de fenêtre bouchés sont visibles à l'étage, avec une fenêtre à l'ouest; la façade est présente deux fenêtres rectangulaires à rez-de-chaussée, deux œils-de-bœuf et la porte d'entrée à encadrement en molasse avec battue (VIII[2]), rétréci plus tard au ciment. L'étage prend jour sur un balcon, ménagé dans un retrait de la façade, par une porte et deux fenêtres, à encadrement rectangulaire en bois; le pignon est ajouré d'une fenêtre carrée. La façade sud, au-dessus du vestibule d'entrée, est percée d'une fenêtre du même type que les précédentes; celle sur la cour ne présente qu'une porte donnant sur le passage couvert reliant cette maison au bâtiment principal, contre sa façade est. Ce passage, construit en briques pleines et couvert par une dalle de ciment armé, prend jour par trois fenêtres rectangulaires, et présente encore une porte donnant sur la cour.

C'est la construction de la galerie qui impliquera des modifications en façade nord de la cage d'escalier du

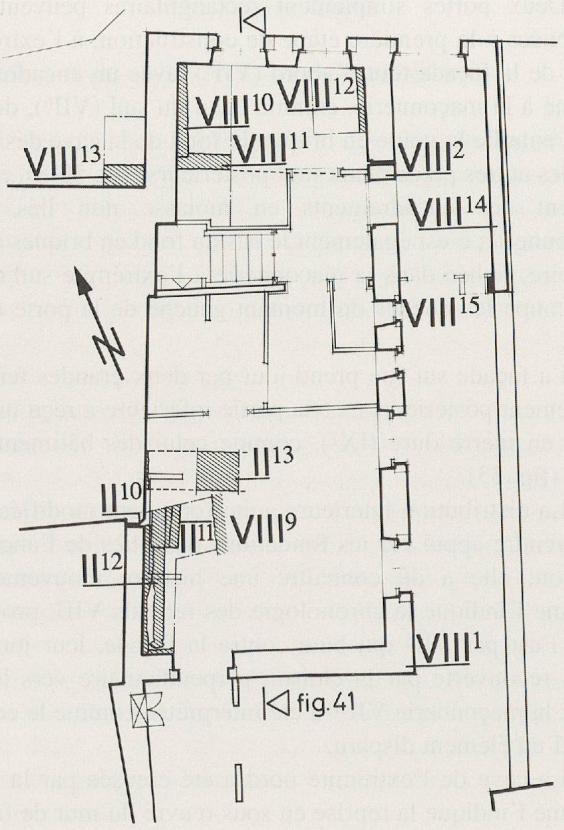

Fig. 40. Rue de l'Académie N° 4, plan du rez-de-chaussée (éch. 1:150).

bâtiment principal (fig. 46-8), avec le percement ou la transformation d'une porte au niveau de la cour et à l'étage au-dessus l'agrandissement de la fenêtre VI[5] éclairant le palier pour donner accès au toit plat de la galerie.

C'est également à ce chantier que peut être attribuée la reconstruction de la galerie, peut-être de la fosse de latrines (VIII[3-4]), qui désaffecte la première; elle est limitée par le mur VIII[3], en quartiers de molasse et boulets assez régulièrement appareillés, qui chevauche celui de la précédente, et ses retours VIII[4] et VIII[5], maçonnés en boulets (fig. 29-10); son fond VIII[6], à 531.20 m, est constitué d'un hérisson de boulets sur argile, bloqués au sable. La porte VIII[7], à l'étage de la façade nord, débouchait sur une galerie desservant les lieux, comme l'indiquent deux mortaises vers l'extérieur, l'une à hauteur de main-courante; le mur VIII[8] en constituait la fondation.

Le rez-de-chaussée, dont l'analyse n'a pas été entreprise, comporte au sud une grande cuisine avec une hotte de cheminée reposant sur des consoles en doucine, et un évier avec pierre à eau en calcaire de St-Triphon; les dimensions inhabituelles de ces éléments comme la présence de la galerie de liaison incitent à y placer la cuisine principale du bâtiment d'habitation; le sol correspondant (VIII[9]), en dalles de molasse de dimensions irrégulières, a été entrevu à 60 cm sous l'actuel. La partie centrale, qui comporte l'escalier, a subi quelques modifications, comme la réduction du vide de

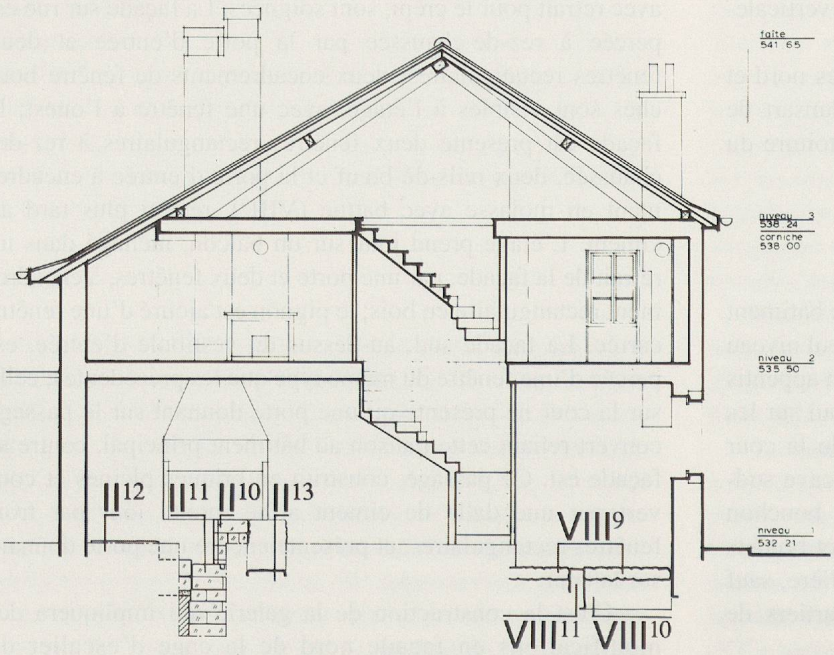

Fig. 41. Rue de l'Académie N° 4, coupe nord-sud, vue vers l'est (éch. 1:150).

passage; la position du cabinet de toilette en façade est, qui prend jour par un œil-de-bœuf, paraît toutefois originelle. La présence également dans la pièce nord sur rue d'un évier et d'une pierre à eau en calcaire de St-Triphon indique qu'il s'agissait là aussi d'une cuisine, dévolue au service de l'appartement de l'étage, avec dans la moitié sud une grande pièce à parquet à frise et croisées en bois dur et plafond à moulures en stuc; les parois sont revêtues d'un lambris à hauteur d'appui; le balcon de la façade est a été créé en un deuxième temps, comme l'indique la paroi de brique pleine qui le ferme, alors que les autres murs sont en pierre; le lambris a alors été complété à hauteur en façade, pour compenser la minceur de la façade. La paroi ouest est dotée d'une cheminée en bois traité en faux marbre, avec un trumeau en plâtre décoré de pilastres cannelés. Le centre de la paroi ouest est aménagé en alcôve flanquée de part et d'autre de penderies et d'armoires. La partie nord de l'étage est occupée par deux chambres qui présentent aussi quelques éléments de lambris; les deux fenêtres en façade nord ont été bouchées après la construction, sans doute par souci d'isolation.

Quelques observations ponctuelles ont pu être effectuées en sous-sol, outre les murs rattachés à l'étape II, sur les ressauts de fondation VIII[10-12], plus étroits que celui de l'immeuble voisin à l'ouest (VIII[13]). Il n'est pas exclu qu'une partie de ces murs soit antérieure à la reconstruction du début du deuxième quart du XIXe siècle, et correspondent au petit bâtiment visible encore sur le plan Buttet et disparus ensuite; c'est sans doute le cas pour celui qui fait limite avec la parcelle voisine à l'est, très régulièrement construit en quartiers de molasse atteignant une longueur de 1.40 m (VIII[14]), contre lequel s'appuie le mur sud du passage, construit en briques (VIII[15]).

Septième étape

Le bâtiment central et la cage d'escalier

Elle correspond en façade sud au bouchon partiel des fenêtres sur les paliers de la cage d'escalier, de la lucarne de comble, et à la création ou à l'agrandissement de la porte et de la fenêtre à rez-de-chaussée (fig. 52). Le bas de la façade reçoit un doublage en grès gris foncé, genre pierre de Meillerie (IX[2]), qui doit correspondre à un abaissement du niveau de la cour, et sans doute également de la rue dans le courant de ce siècle[49], faisant ainsi disparaître les niveaux de circulation en relation avec la maison de l'angle sud-ouest de la cour basse; le seuil de la porte d'entrée, correspondant jusqu'alors aux deux niveaux de pavé VI[12], est surélevé, avec une reconstruction de l'escalier d'accès extérieur.

Une armoire murale est percée dans la cave nord-est, avec un encadrement en brique, qui se traduit en façade par le bouchon IX[4]. En façade nord, la tablette de la fenêtre ouest est surélevée (fig. 46-9).

L'aile est

Cette étape voit pour l'essentiel la modification des percements aux niveaux des cours haute et basse, avec le bouchon de la fenêtre à meneau V[8] et de la porte VIII[5] donnant accès à la galerie de latrines, et le percement de plusieurs portes et fenêtres (fig. 46-9); le bas de la façade sur cour est doublé (IX[2]) comme celui du bâtiment central (fig. 51). Au premier étage, une fenêtre est agrandie en porte, impliquant donc la modification de l'escalier, pour donner à chacun des corps de bâtiment un accès indépendant.

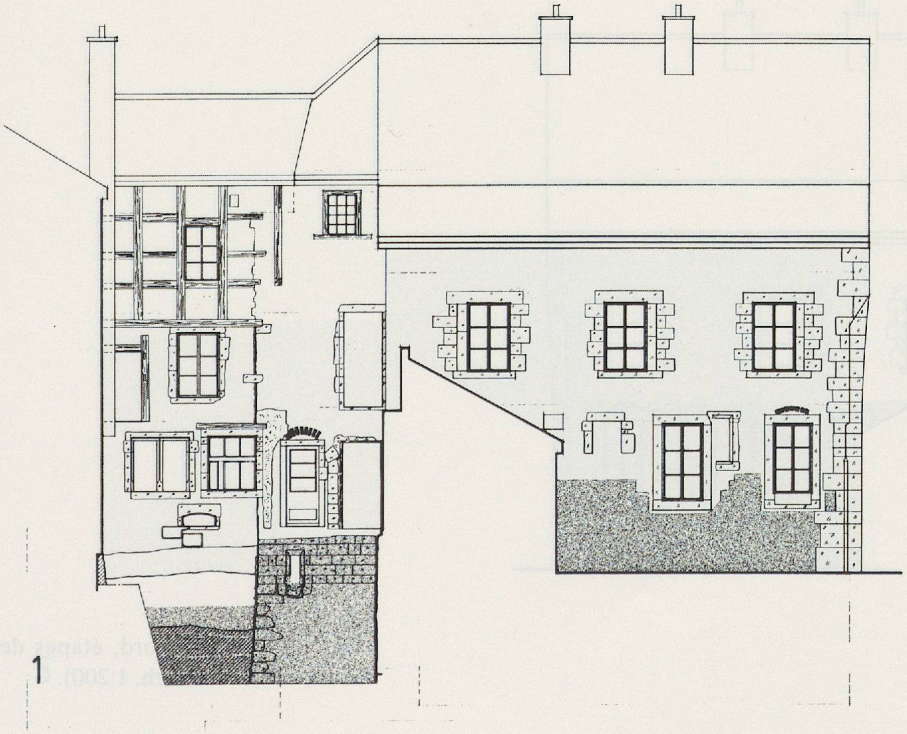

Fig. 42. Façade nord, étape de construction 1 (éch. 1:200).

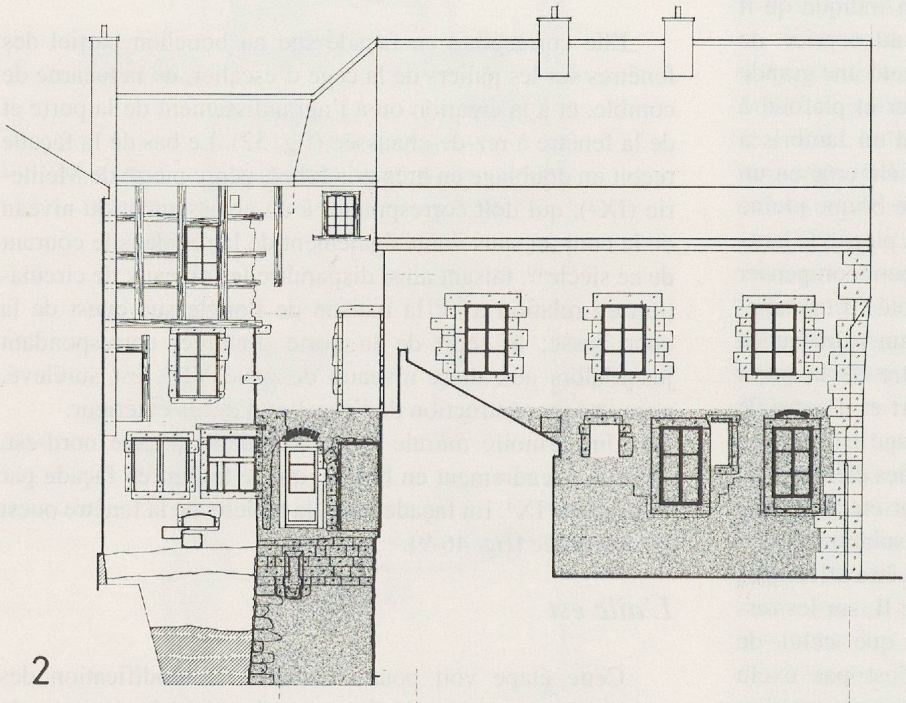

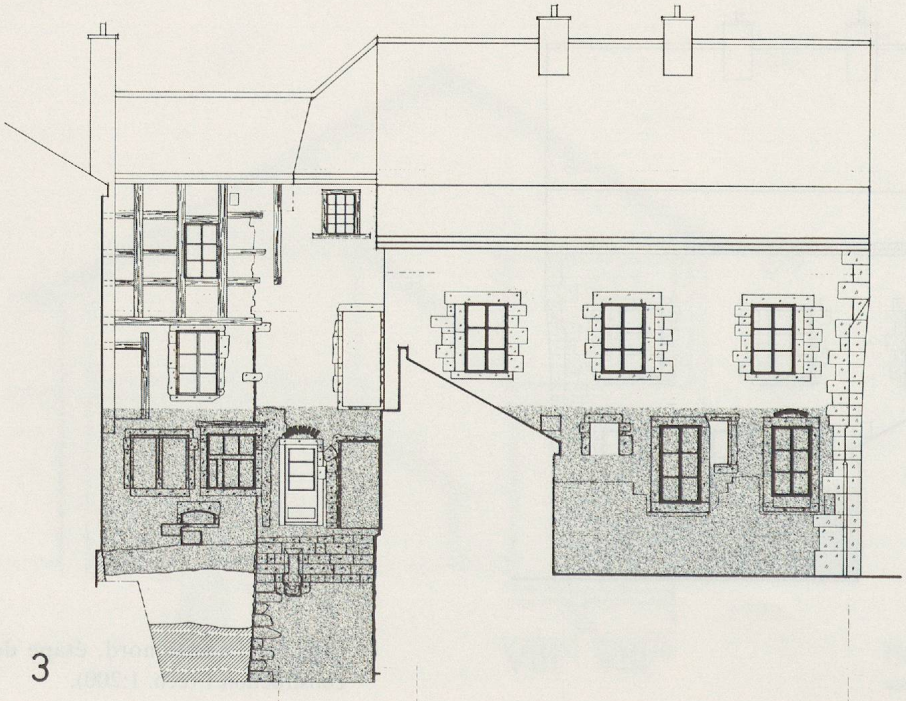

Fig. 43. Façade nord, étapes de construction 2-3 (éch. 1:200).

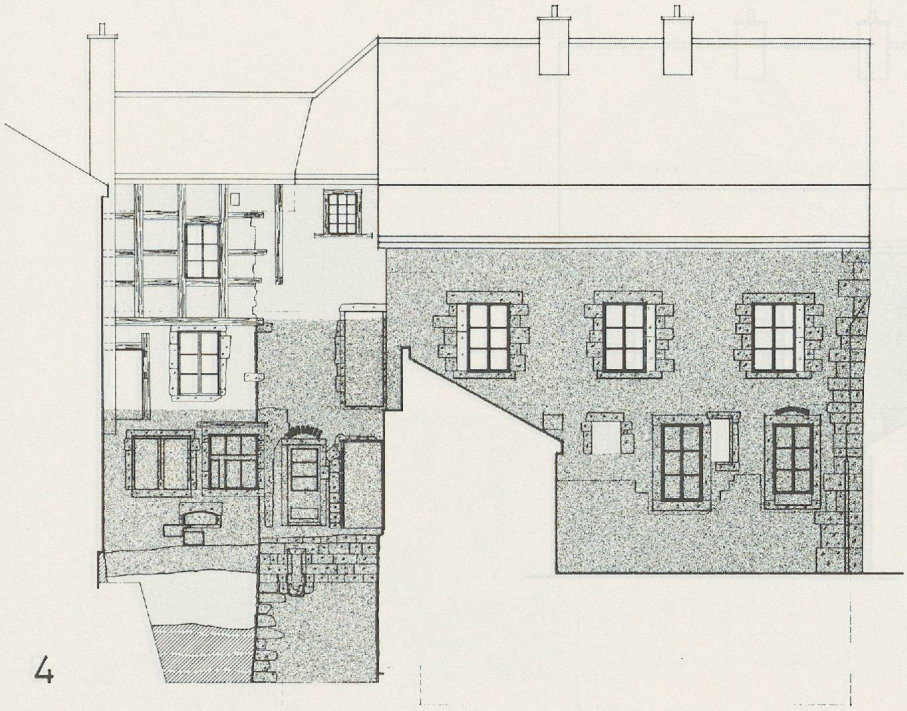

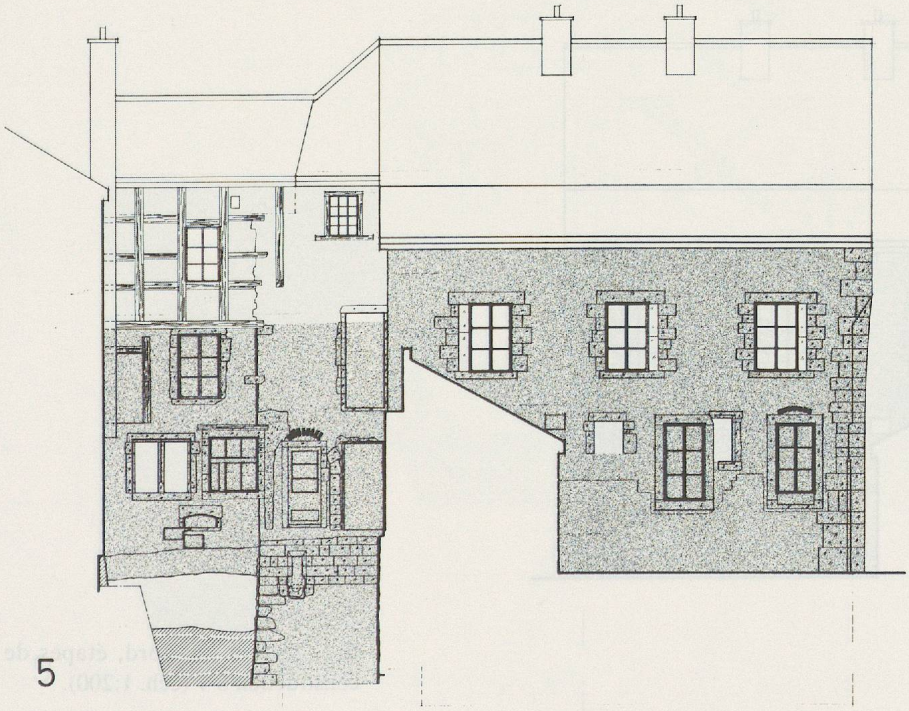

Fig. 44. Façade nord, étapes de construction 4-5 (éch. 1:200).

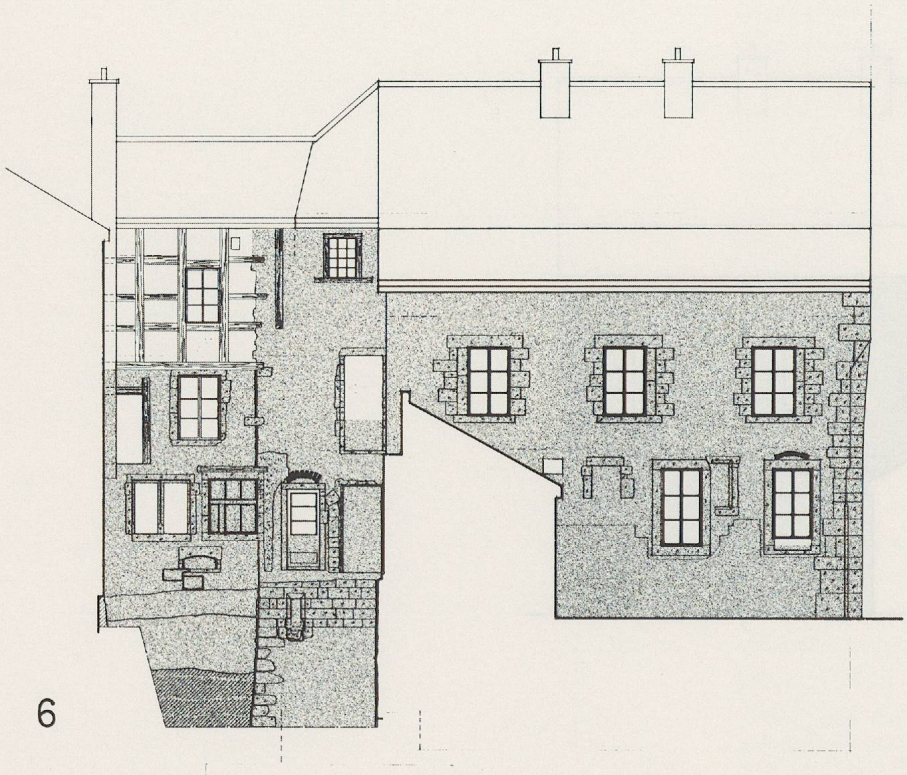

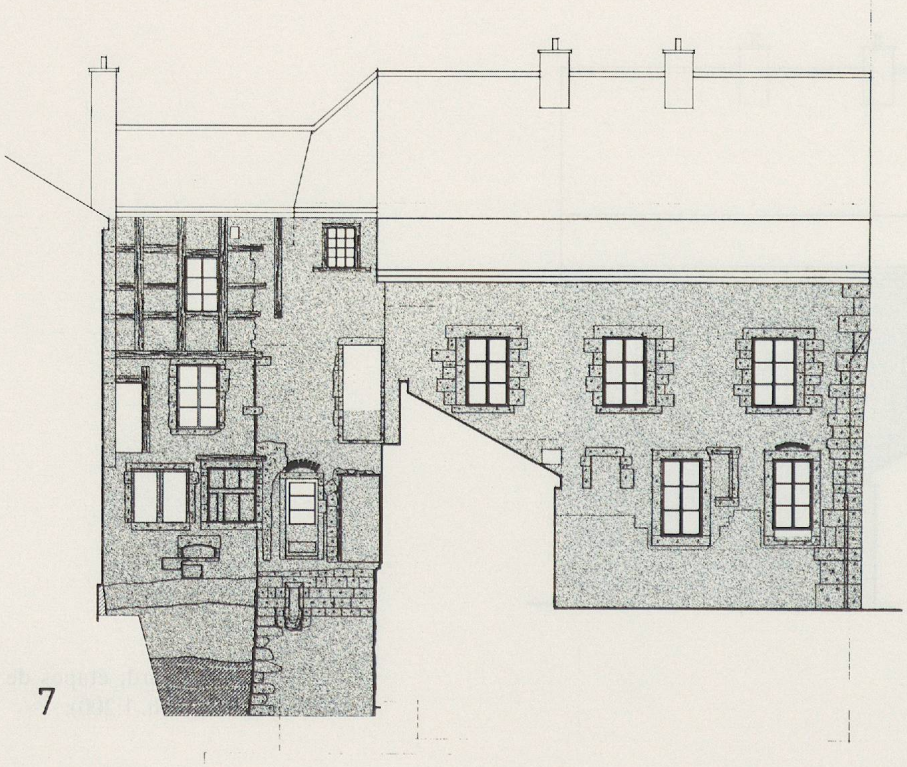

Fig. 45. Façade nord, étapes de construction 6-7 (éch. 1:200).

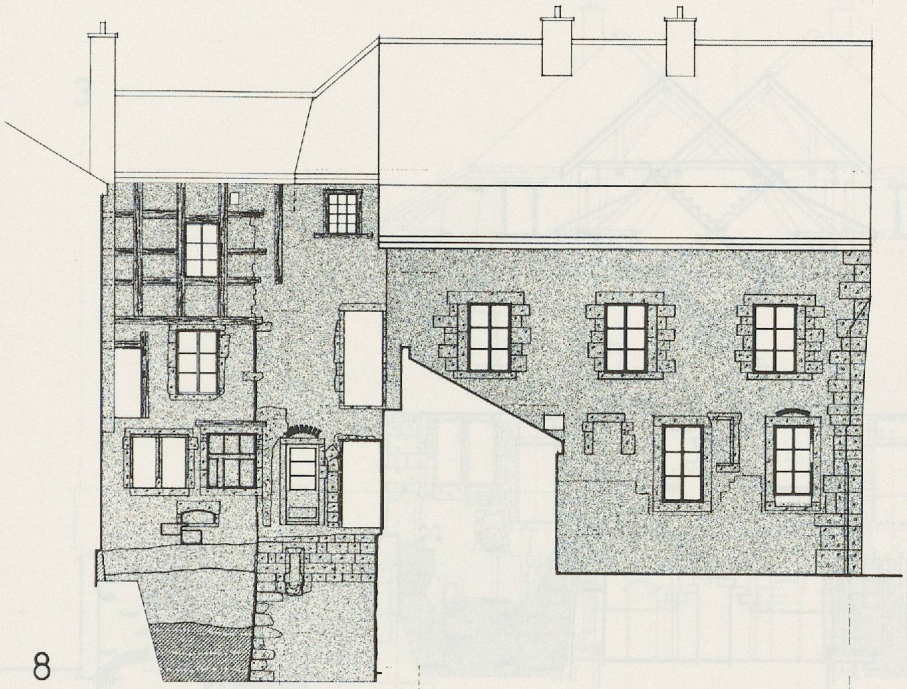

8

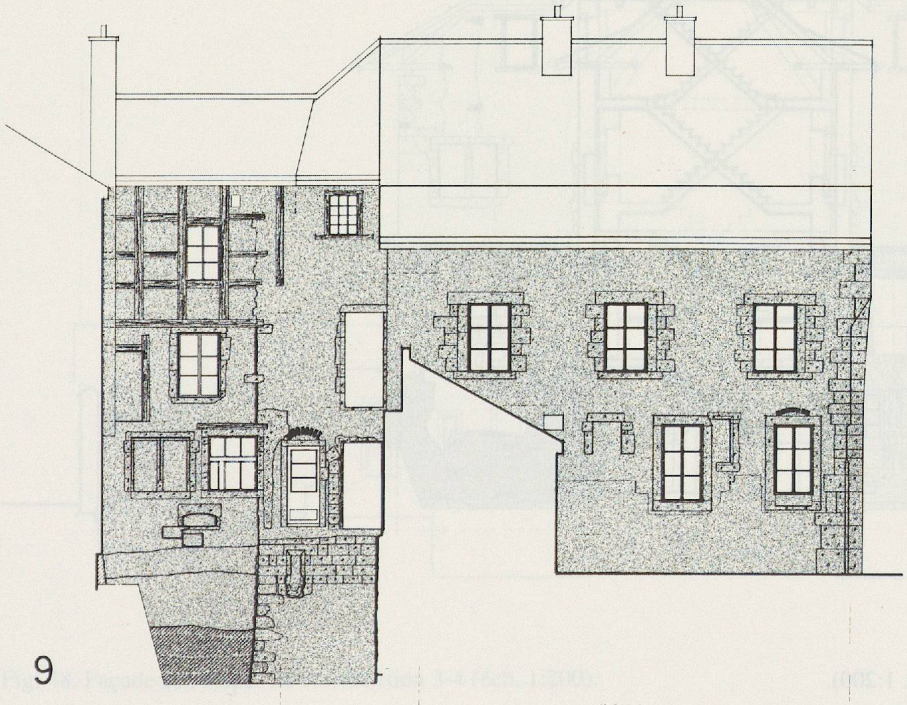

9

Fig. 46. Façade nord, étapes de construction 8-9 (éch. 1:200).

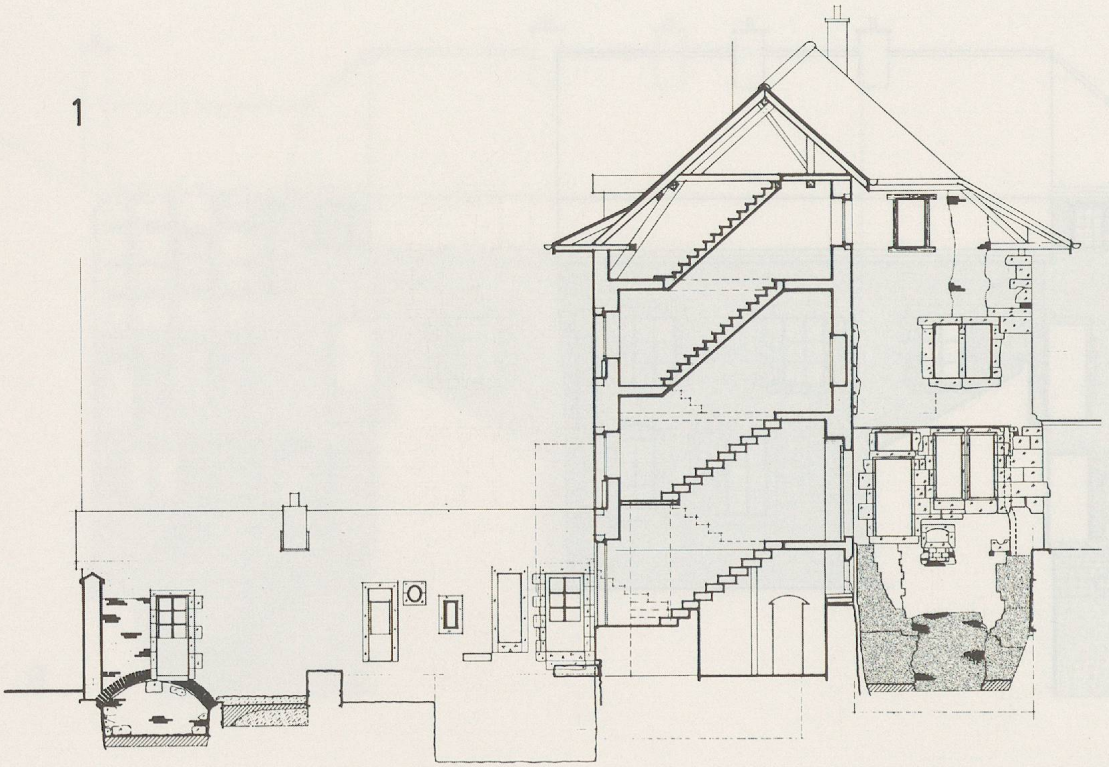

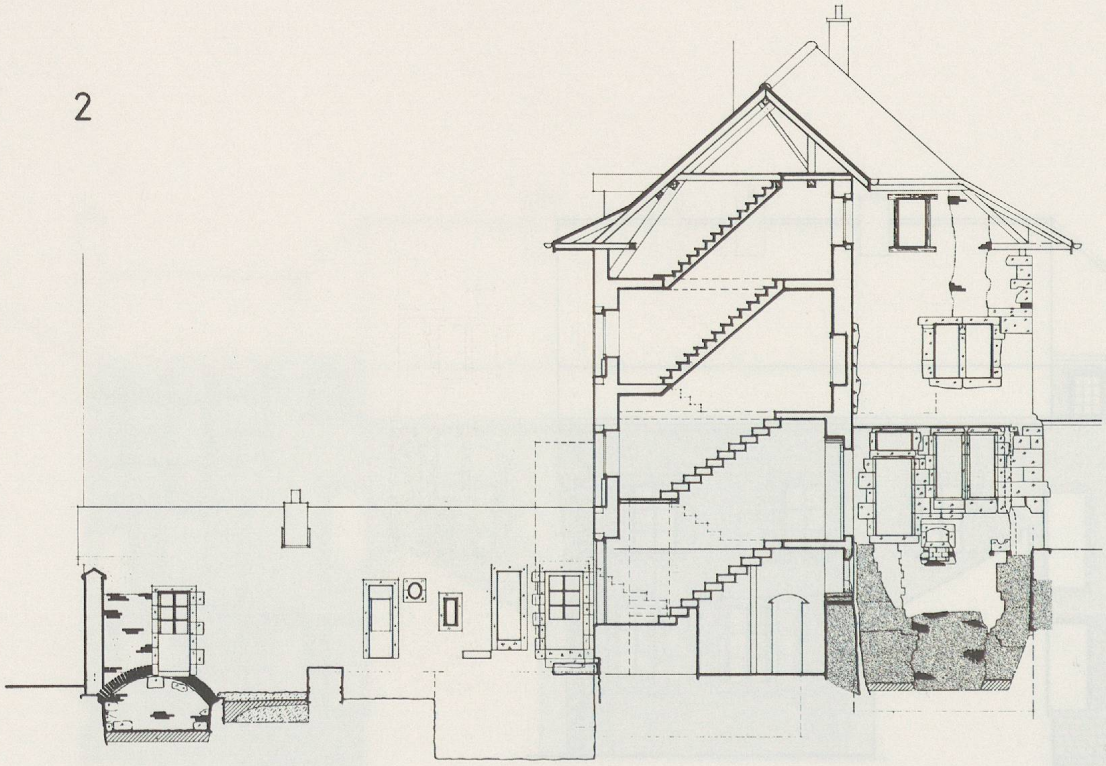

Fig. 47. Façade est, étapes de construction 1-2 (éch. 1:200).

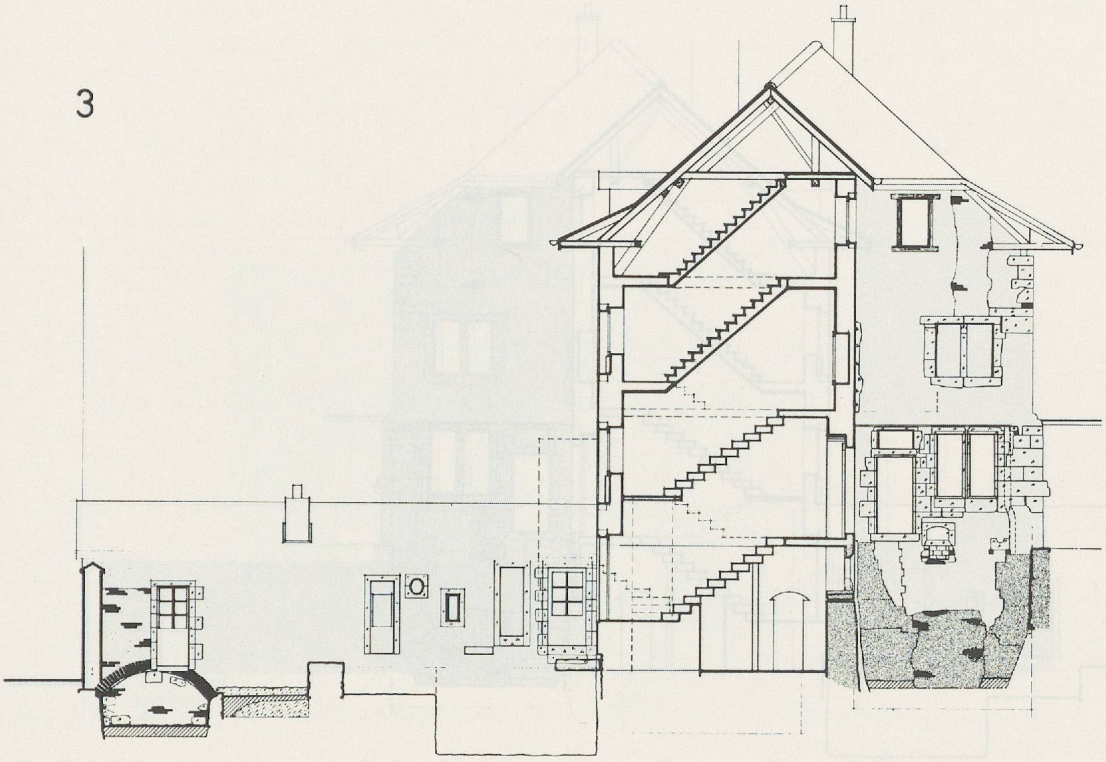

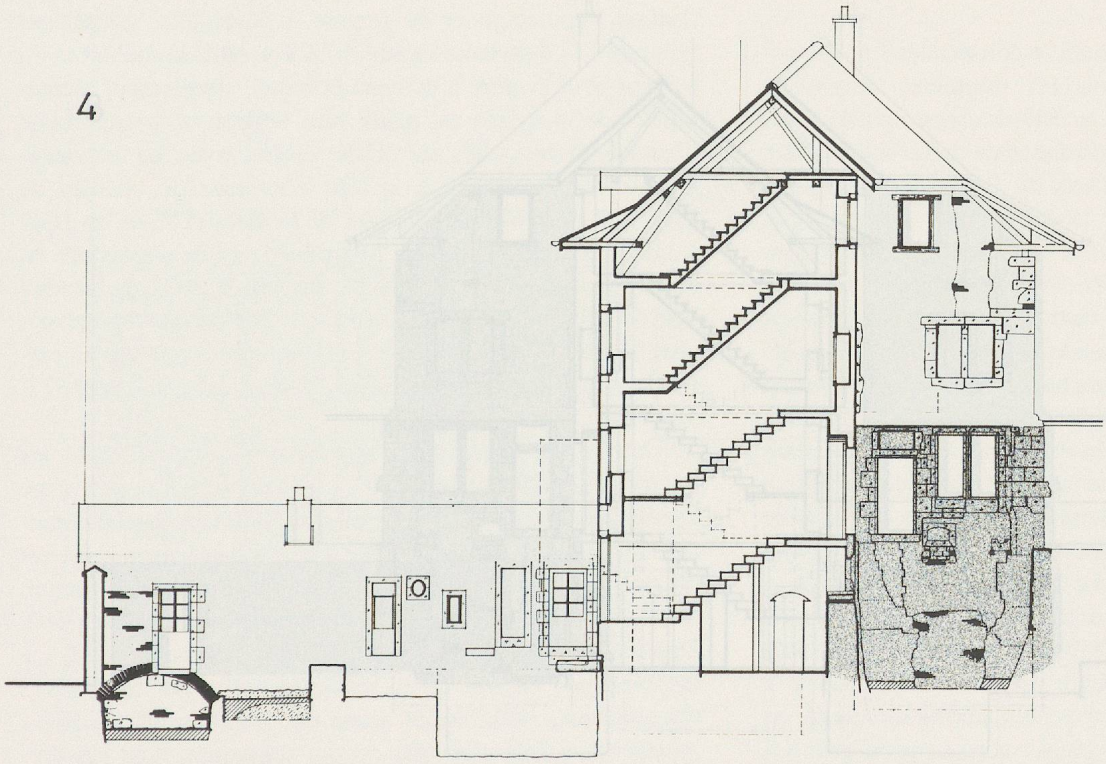

Fig. 48. Façade est, étapes de construction 3-4 (éch. 1:200).

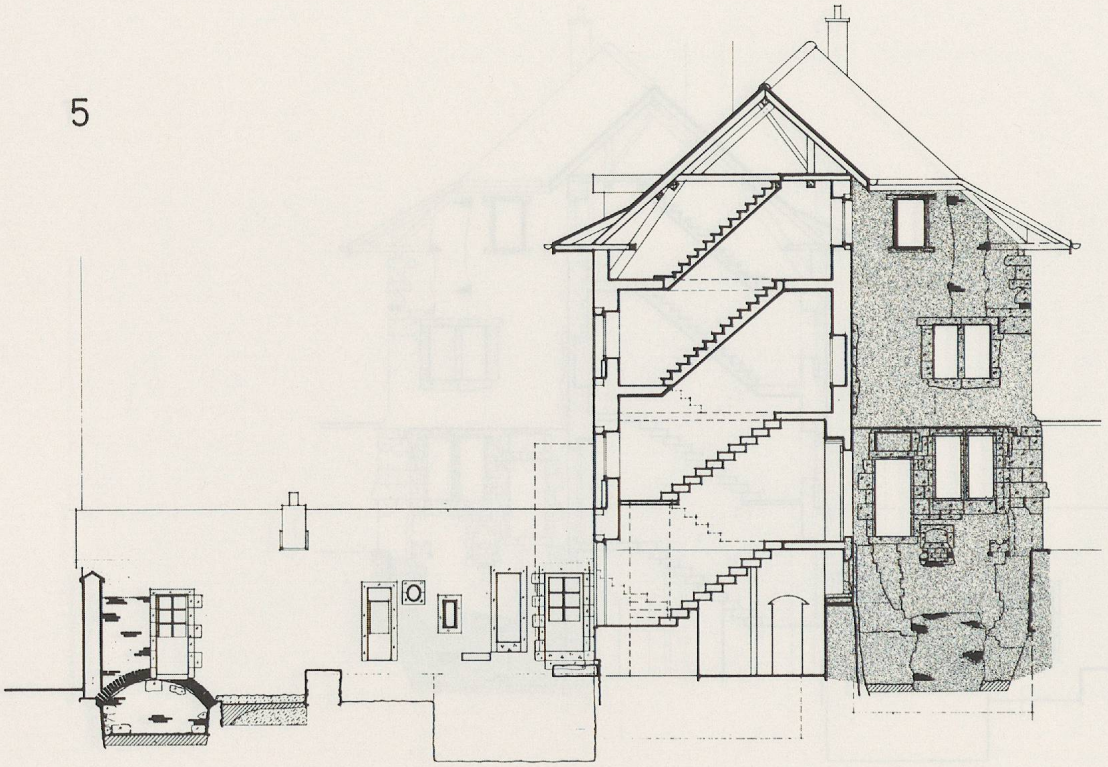

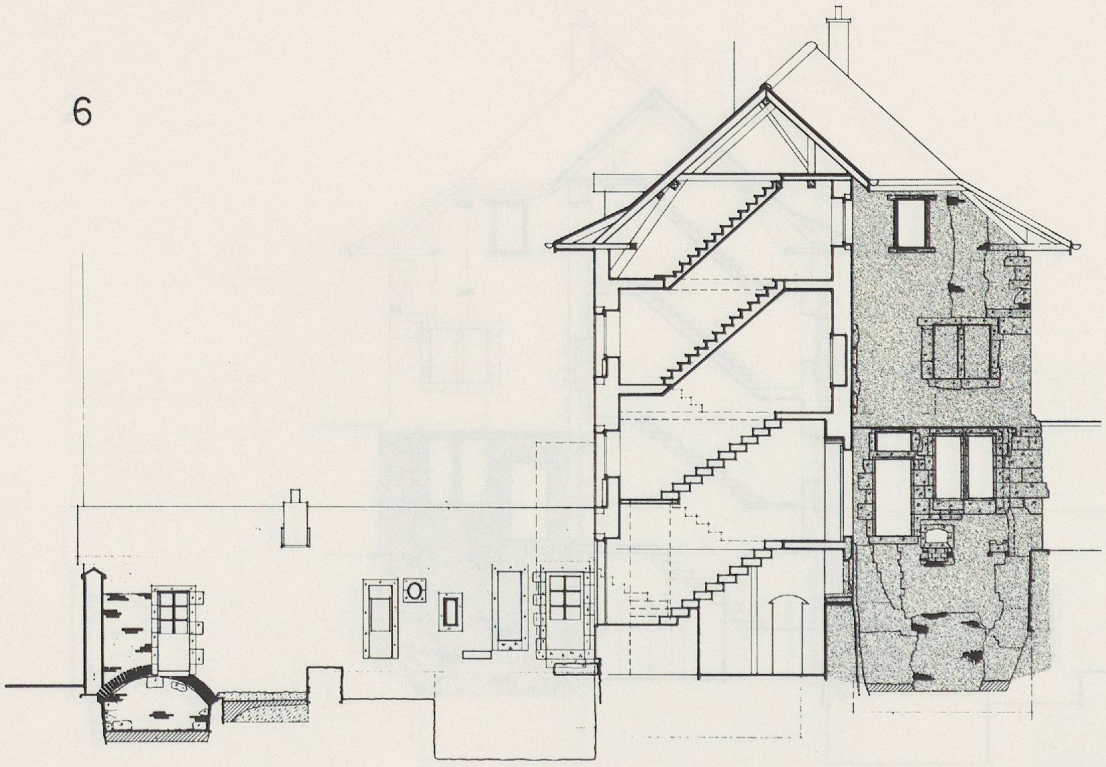

Fig. 49. Façade est, étapes de construction 5-6 (éch. 1:200).

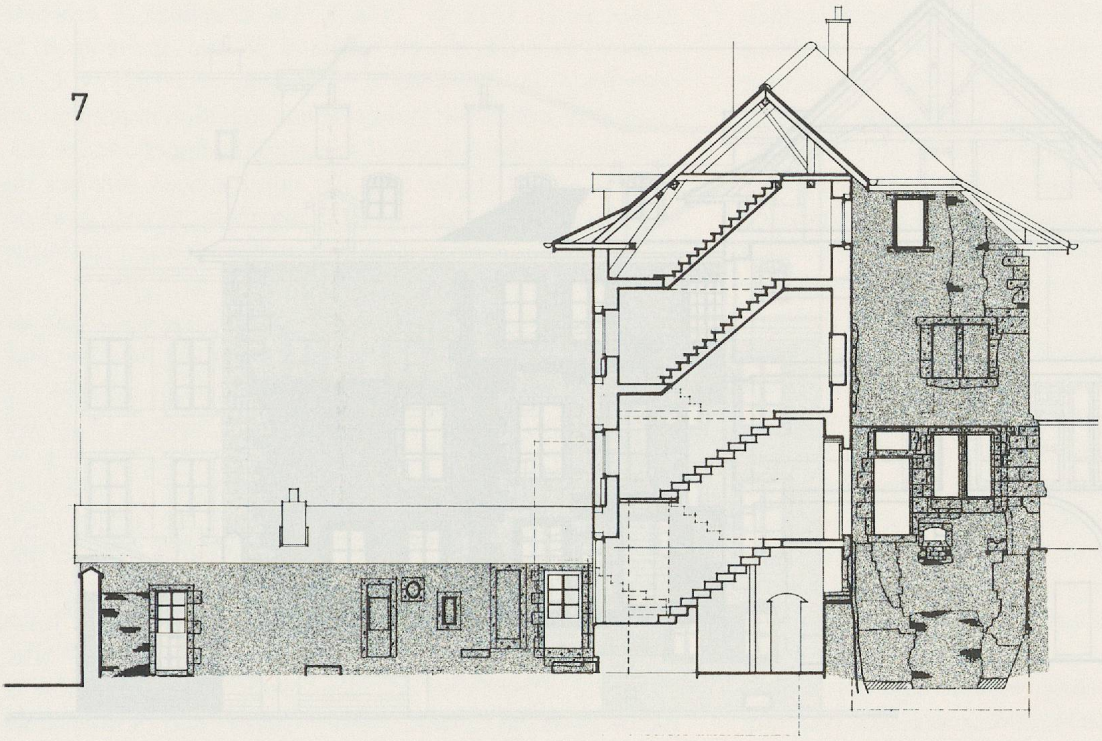

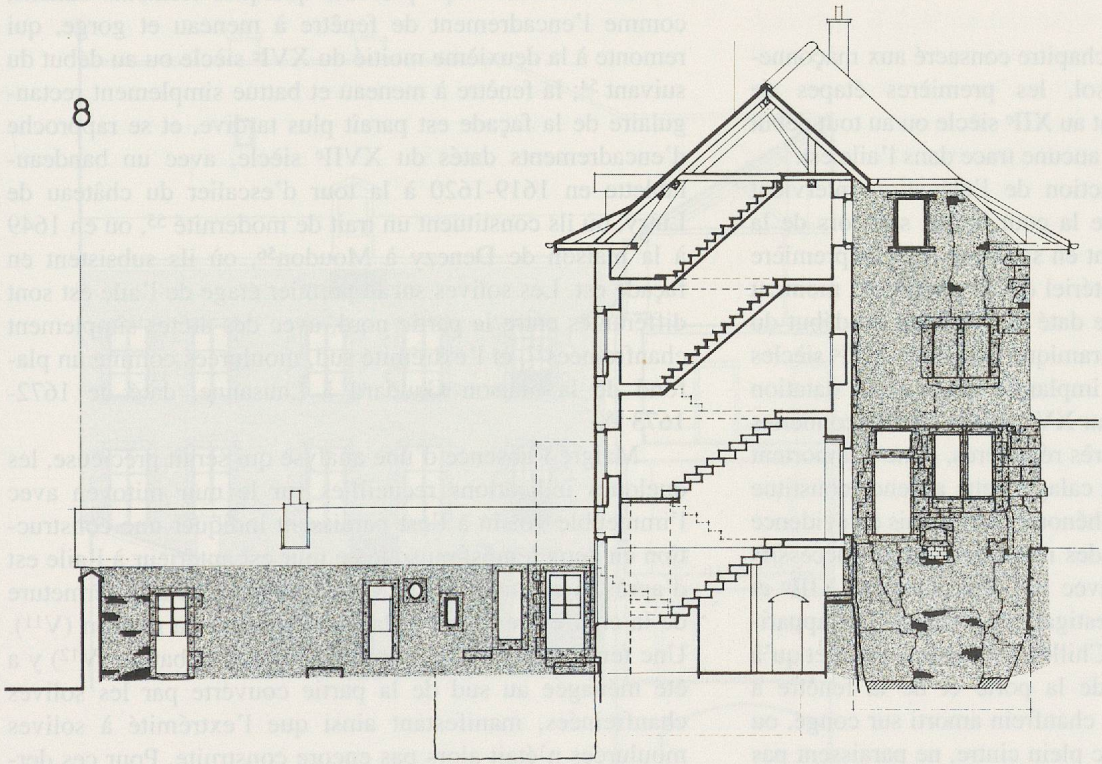

Fig. 50. Façade est, étapes de construction 7-8 (éch. 1:200).

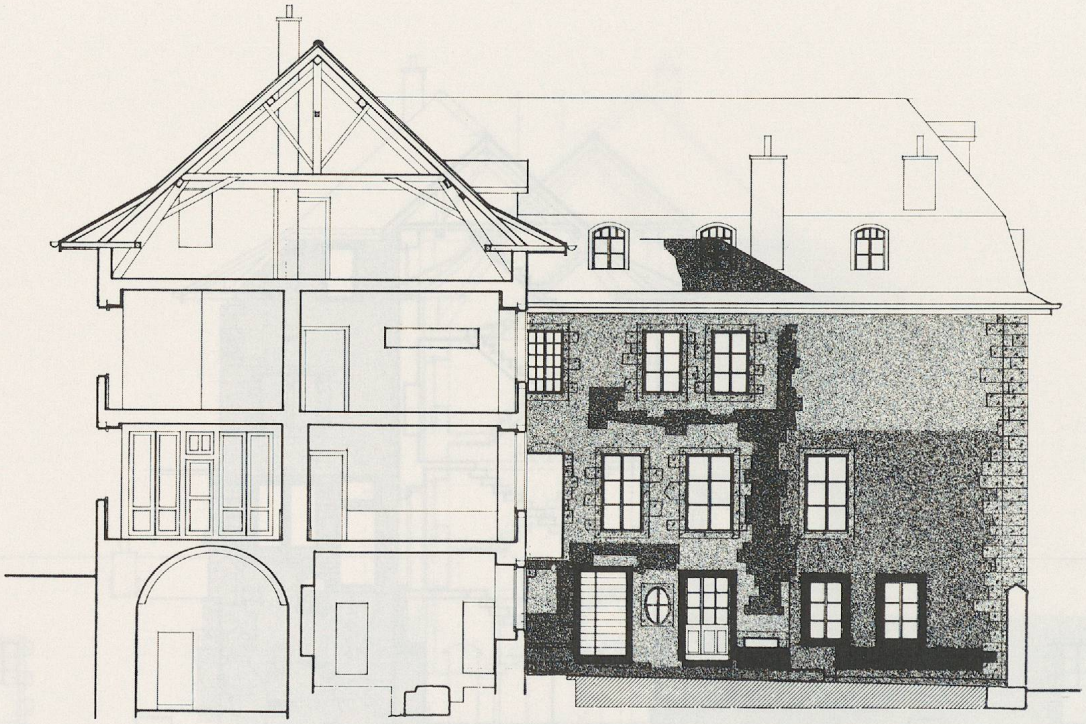

Fig. 51. Façade ouest, étapes de construction (éch. 1:200; légende: fig. 52).

Propositions de datation

Comme indiqué dans le chapitre consacré aux maçonneries découvertes en sous-sol, les premières étapes de construction en dur remontent au XIIe siècle ou au tout début du suivant. Elles n'ont laissé aucune trace dans l'aile est.

Une première reconstruction de l'élévation intervient après le comblement total de la cour haute, soit lors de la sixième étape d'aménagement en sous-sol, avec la première fosse; comme indiqué, le matériel qui la remplit au moment de sa désaffectation peut être daté du XVIe ou du début du XVIIe siècle; l'absence de céramique des XIVe-XVIe siècles dans les couches où elle est implantée incite à une datation assez précoce, par exemple au XVe siècle. Les maçonneries attribuées à cette étape sont très régulières, et ne comportent que très peu de terre cuite en calage; cette absence constitue un bon indice d'ancienneté, phénomène bien mis en évidence dans la chronologie relative des murs de terrasse successifs au château de Prangins [50], avec des datations aux XIIIe et XIVe siècles d'après des investigations récentes[51]. L'apparition de la tuile au château de Chillon ne remonte en effet qu'à l'an 1301 [52]. La typologie de la porte et de la fenêtre à meneau en façade est, à gros chanfrein amorti sur congé, ou celle des encadrements en arc plein cintre, ne paraissent pas contredire cette datation au XVe siècle, malgré leur vogue durable, puisqu'elles sont même datées beaucoup plus tôt à Zurich [53].

La troisième étape présente quelques éléments datants, comme l'encadrement de fenêtre à meneau et gorge, qui remonte à la deuxième moitié du XVIe siècle ou au début du suivant [54]; la fenêtre à meneau et battue simplement rectangulaire de la façade est paraît plus tardive, et se rapproche d'encadrements datés du XVIIe siècle, avec un bandeau-tablette en 1619-1620 à la tour d'escalier du château de Lutry, où ils constituent un trait de modernité [55], ou en 1649 à la maison de Denezy à Moudon[56], où ils subsistent en façade est. Les solives sur le premier étage de l'aile est sont différentes entre la partie nord, avec des arêtes simplement chanfreinées[57], et l'extrémité sud, moulurées comme un plafond de la maison Gaudard à Lausanne, daté de 1672-1673 [58].

Malgré l'absence d'une analyse qui serait précieuse, les quelques indications recueillies sur le mur mitoyen avec l'immeuble voisin à l'est paraissent indiquer une construction en deux temps, puisque ce mur est antérieur à l'aile est d'après la chaîne d'angle V^{10} correspondant à la fermeture de la cour entre la rue et la façade sud de la maison (V^{11}). Une fenêtre à encadrement rectangulaire et battue (V^{12}) y a été ménagée au sud de la partie couverte par les solives chanfreinées, manifestant ainsi que l'extrémité à solives moulurées n'était alors pas encore construite. Pour ces dernières, c'est une datation précoce qui doit être retenue, puisque le plan Buttet de 1638 figure bien cette façade au nu de l'actuelle, couverte par la toiture dont la trace a été repérée

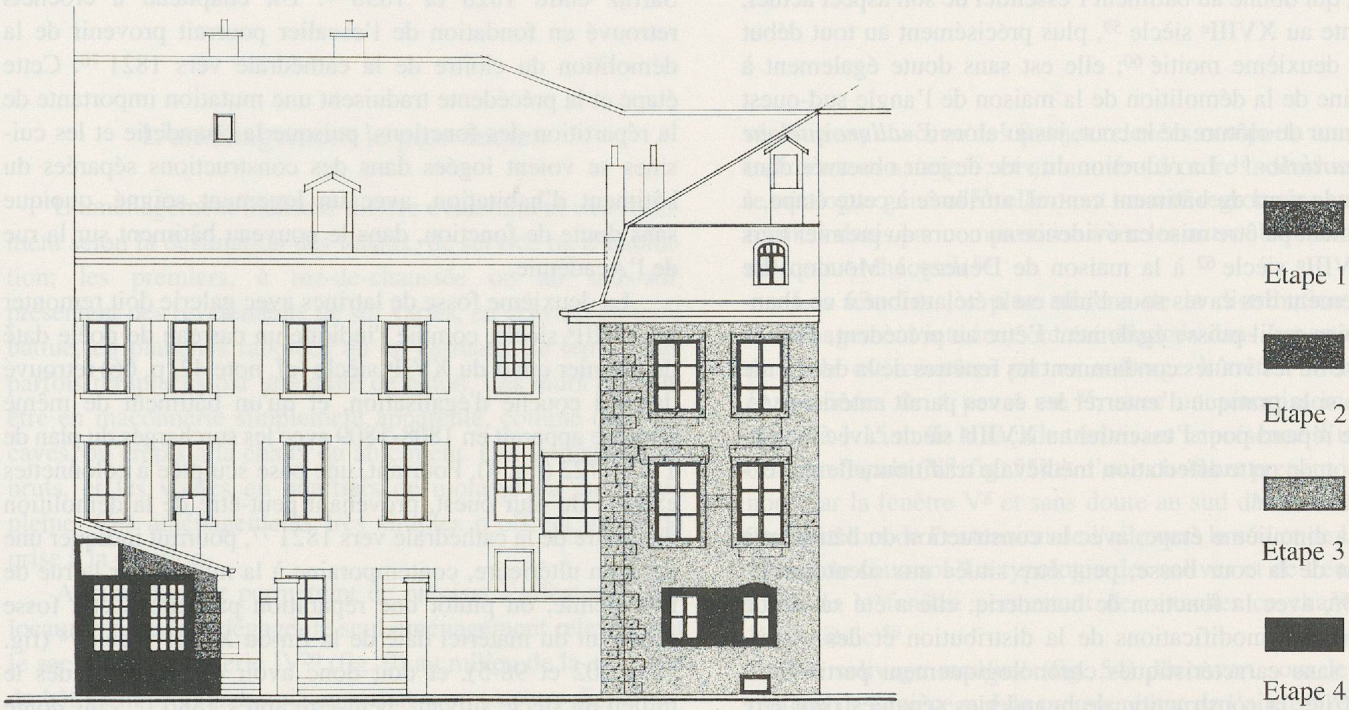

Fig. 52. Façade sud sur cour, étapes de construction (éch. 1:200).

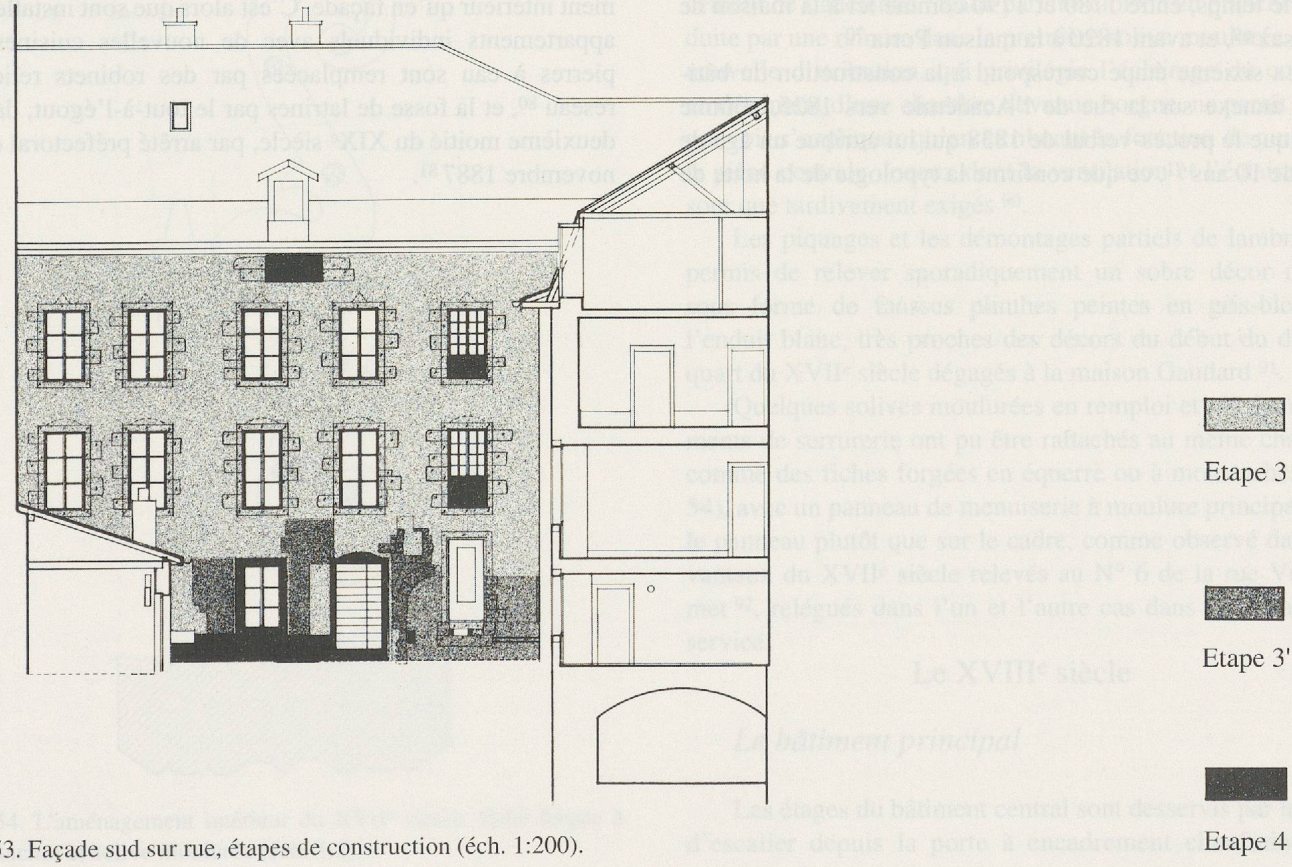

Fig. 53. Façade sud sur rue, étapes de construction (éch. 1:200).

dans le mur mitoyen (IV[18]); la première étape doit donc remonter encore au XVIe siècle.

Comme indiqué par Marcel Grandjean, la quatrième étape, qui donne au bâtiment l'essentiel de son aspect actuel, remonte au XVIIIe siècle [59], plus précisément au tout début de sa deuxième moitié [60]; elle est sans doute également à l'origine de la démolition de la maison de l'angle sud-ouest et du mur de clôture de la cour, jusqu'alors d'«*allure quelque peu martiale*» [61]. La réduction du vide de jour observée dans la façade nord du bâtiment central, attribuée à cette étape, a également pu être mise en évidence au cours du premier tiers du XVIIIe siècle [62] à la maison de Denezy à Moudon. Le creusement des caves sous l'aile est a été attribué à ce chantier, bien qu'il puisse également l'être au précédent, dans la mesure où les voûtes condamnent les fenêtres de la deuxième étape; si la pratique d'enterrer les caves paraît antérieure [63], elle se répand pour l'essentiel au XVIIIe siècle, avec la suppression de cette affectation médiévale traditionnelle du rez-de-chaussée [64].

La cinquième étape, avec la construction du bâtiment à l'ouest de la cour basse, peut être située aux alentours de 1780 [65], avec la fonction de buanderie; elle a été suivie de nombreuses modifications de la distribution et des ouvertures, sans caractéristiques chronologiquement pertinentes. A la Cité, la construction de buanderies séparées peut être mentionnée à deux autres reprises [66], également en relation avec un bâtiment principal important, à la maison de Crousaz [67] au N° 12 de la Cité-Devant, avec une «*buanderie et bûcher*» rectangulaires à l'arrière du jardin [68], et en contrebas de la maison Porta à la Cité-Derrière N° 4, comme buanderie seule; ces constructions, assez importantes, sont proches dans le temps, entre 1780 et 1790 comme ici à la maison de Crousaz [69], et avant 1820 à la maison Porta [70].

La sixième étape correspond à la construction du bâtiment annexe sur la rue de l'Académie vers 1825, comme l'indique le procès-verbal de 1838 qui lui attribue un âge de plus de 10 ans [71], ce que confirme la typologie de la hotte de cheminée, avec des parallèles à la rue Centrale N° 30 vers 1825 également [72] et à la rue de Bourg à Lausanne en 1839 [73], ou encore à Lutry vers 1840 [74] et au château de La Sarraz entre 1828 et 1838 [75]. Un chapiteau à crochets retrouvé en fondation de l'escalier pourrait provenir de la démolition du cloître de la cathédrale vers 1821 [76]. Cette étape et la précédente traduisent une mutation importante de la répartition des fonctions, puisque la buanderie et les cuisines se voient logées dans des constructions séparées du bâtiment d'habitation, avec un logement soigné, quoique sans doute de fonction, dans le nouveau bâtiment sur la rue de l'Académie.

La deuxième fosse de latrines avec galerie doit remonter au XVIIIe siècle, comme l'indique un carreau de poêle daté du premier quart du XVIIe siècle (cf. note 42, p. 66) retrouvé dans la couche d'égalisation, et qu'un bâtiment de même emprise apparaît en 1808-1809 avec les surcharges du plan de 1721-1722 (fig. 4). Pourtant, une base sculptée à colonnettes extraite du mur ouest, provenant peut-être de la démolition du cloître de la cathédrale vers 1821 [77], pourrait indiquer une datation ultérieure, contemporaine à la maison sur la rue de l'Académie, ou plutôt une réparation partielle. Cette fosse contenait du matériel daté de la fin du XVIIIe siècle [78] (fig. 99 à 102 et 98-5), et doit donc avoir été comblée dès le milieu du siècle suivant, peut-être après 1886 [79], sans doute lors de l'installation de sanitaires à l'intérieur du bâtiment lors de l'étape suivante; la galerie a été remplacée par un appentis abritant des citernes à mazout (IX[5], fig. 29-11).

La septième étape, caractérisée par l'emploi de mortiers et d'enduits au ciment, recouvre les transformations de la fin du XIXe et du XXe siècle, plus importantes dans l'aménagement intérieur qu'en façade. C'est alors que sont installés des appartements individuels avec de nouvelles cuisines; les pierres à eau sont remplacées par des robinets reliés au réseau [80], et la fosse de latrines par le tout-à-l'égout, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, par arrêté préfectoral du 20 novembre 1887 [81].

La distribution et l'aménagement intérieur

L'aménagement le plus ancien

L'aménagement intérieur diffère évidemment très fortement selon la destination des locaux, de service ou d'habitation; les premiers, à rez-de-chaussée ou au sous-sol, présentent des revêtements de sol variés, en gravier, en terre battue, en planches rabotées ou en carreaux de terre cuite, parfois remplacés par une dalle de béton. Les murs peuvent être en maçonnerie simplement apparente, comme dans les caves, ou crépis à la chaux ou au ciment. Les solivages sont bruts, et les voûtes en quartiers de molasse ou en brique pleine. Ces aménagements très simples n'offrent guère de prise à la datation.

Aucun élément permettant de préciser l'affectation des locaux n'a pu être dégagé, le seul aménagement relevé étant le socle de maçonnerie IV[20] (fig. 9) au milieu de la cave sud du bâtiment principal, qui supportait une structure disparue.

Dans les niveaux d'habitation, les étapes d'aménagement ont été distinguées par l'inventaire systématique des moulures de boiserie et de serrurerie et par l'étude de leur répartition; chacune des formes relevées comporte une lettre indiquant sa nature [82], et un numéro d'ordre individuel dans le catalogue général [83]; elles sont ensuite regroupées en types formels datés par comparaison avec les autres bâtiments étudiés par Archéotech [84].

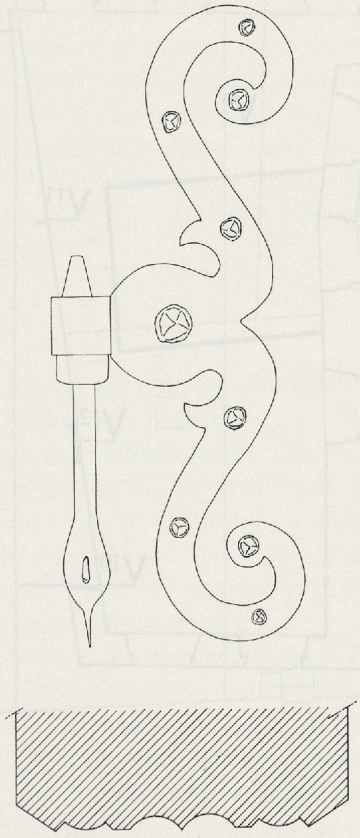

Fig. 54. L'aménagement intérieur du XVIIe siècle: fiche forgée à moustaches et solive moulurée (éch. 1:2).

Les témoins les plus anciens de la distribution et de l'aménagement intérieur ont été dégagés dans la partie nord de l'aile est, couverte par un solivage à arêtes inférieures chanfreinées de 4 par 4 cm [85], avec un amortissement en congé à 1.15 m de la façade traduisant la présence d'un corridor en façade (V[9], fig. 55) et d'une chambre prenant jour au nord par la fenêtre V[8] et sans doute au sud dans une façade disparue lors de l'extension de l'aile vers le sud et de l'excavation du sous-sol. La typologie des solives et de l'encadrement de la fenêtre permettent de rattacher ce chantier au XVIe siècle [86].

Le solivage mouluré (fig. 54) découvert sous le faux-plafond de la pièce sud du premier étage de l'aile est remonte au XVIIe siècle [87], comme indiqué dans la troisième étape du gros œuvre de cette aile; une modénature proche a pu être observée à la maison Gaudard à Lausanne [88] comme à la place Pestalozzi N° 5 à Yverdon [89], dans l'un et l'autre cas avec une datation plus tardive que celle proposée ici. Sa pose correspond à l'extension de l'aile vers le sud, avec le remplacement de l'ancienne façade par une cloison en planches, traduite par une rainure dans la première solive moulurée. Cette nouvelle distribution, qui privilégie l'éclairage du corridor au détriment d'une chambre devenue borgne, ne paraît guère pouvoir s'expliquer qu'en attribuant la fonction de cuisine à la pièce centrale, locaux dont la ventilation et l'éclairage ne sont que tardivement exigés [90].

Les piquages et les démontages partiels de lambris ont permis de relever sporadiquement un sobre décor mural, sous forme de fausses plinthes peintes en gris-bleu sur l'enduit blanc, très proches des décors du début du dernier quart du XVIIe siècle dégagés à la maison Gaudard [91].

Quelques solives moulurées en remploi et plusieurs éléments de serrurerie ont pu être rattachés au même chantier, comme des fiches forgées en équerre ou à moustaches (fig. 54), avec un panneau de menuiserie à moulure principale sur le panneau plutôt que sur le cadre, comme observé dans les vantaux du XVIIe siècle relevés au N° 6 de la rue Vuillermet [92], relégués dans l'un et l'autre cas dans les locaux de service.

Le XVIIIe siècle

Le bâtiment principal

Les étages du bâtiment central sont desservis par la cage d'escalier depuis la porte à encadrement chanfreiné IV[1]

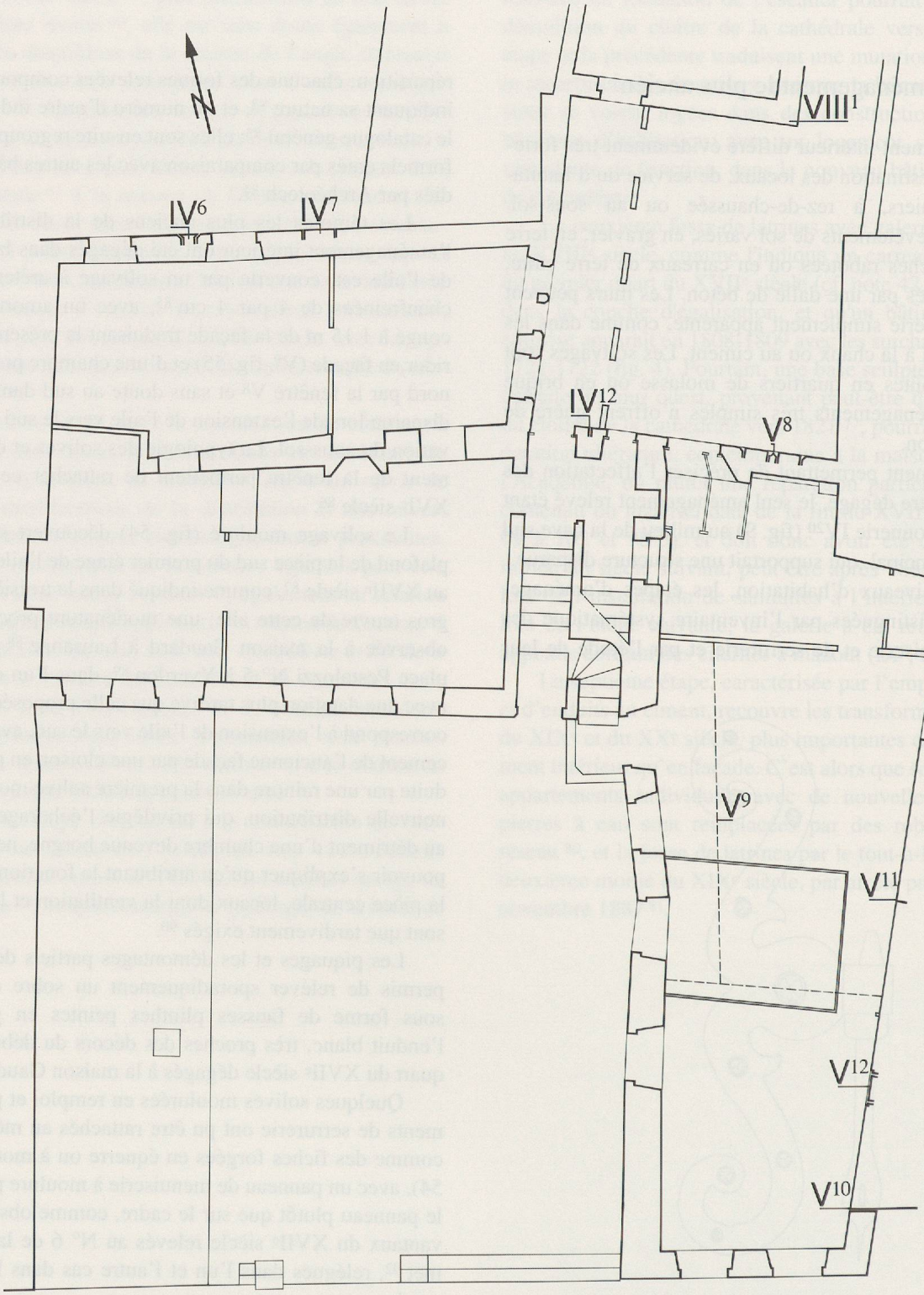

Fig. 55. Plan du premier étage (éch. 1:150).

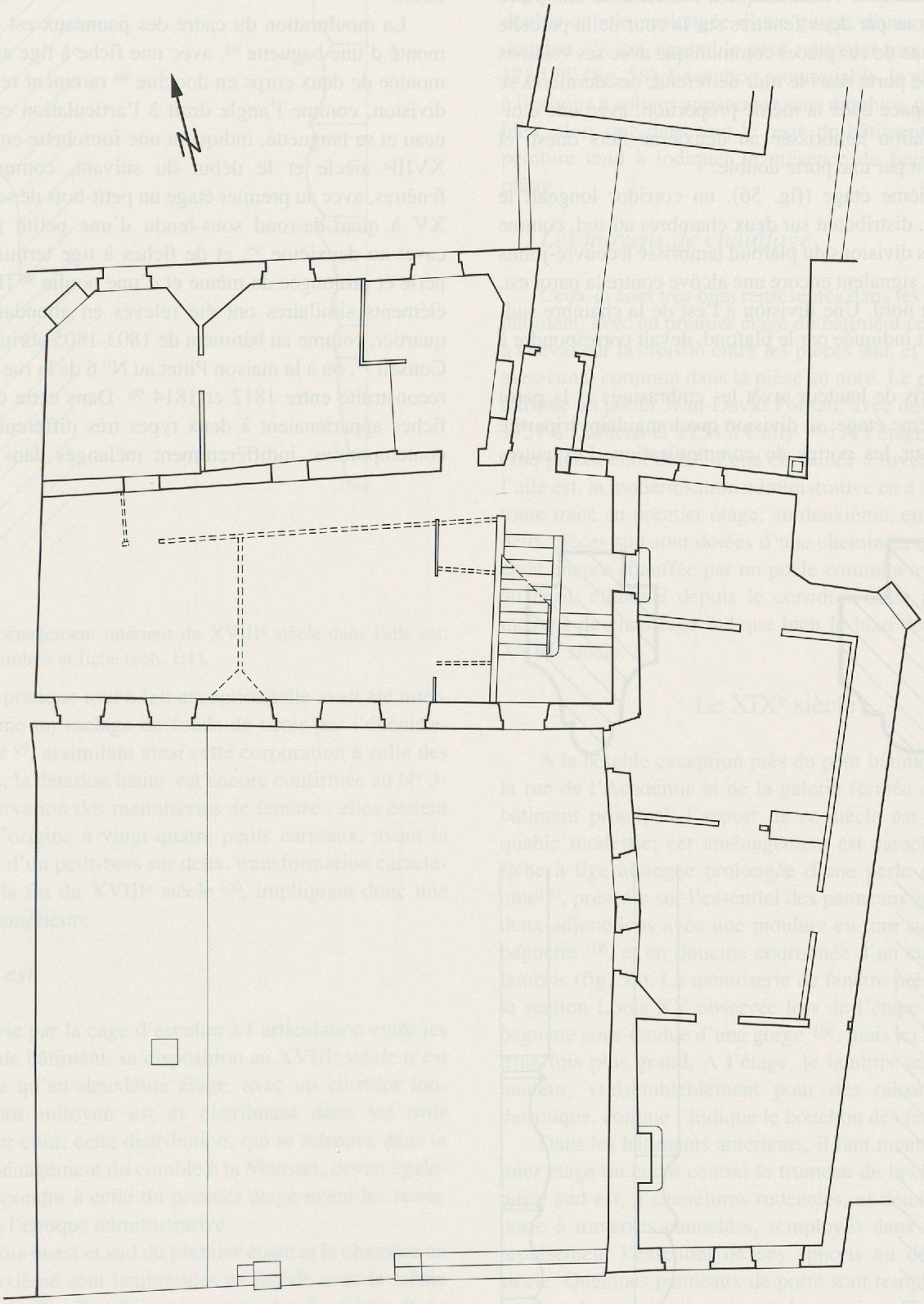

Fig. 56. Plan du deuxième étage (éch. 1:150).

donnant sur la cour haute. Au premier étage (fig. 55), l'espace est cloisonné en quatre pièces de part et d'autre du mur de refend; au nord de celui-ci, la pièce d'entrée occupe le tiers du volume, et communique à l'ouest avec une pièce qui prend le jour par deux fenêtres sur la cour de la parcelle amont. Chacune de ces pièces communique avec ses voisines au sud par une porte dans le mur de refend; ces dernières se partagent l'espace dans la même proportion, avec une cloison de séparation lambrissée au deuxième tiers ouest, et communiquent par une porte double.

Au deuxième étage (fig. 56), un corridor longeait le refend au sud, distribuant sur deux chambres au sud, comme l'indiquent les divisions du plafond lambrissé à couvre-joints moulurés, qui signalent encore une alcôve contre la paroi est, et les trois du nord. Une division à l'est de la chambre sud-est, également indiquée par le plafond, devait correspondre à une alcôve.

Un lambris de hauteur revêt les embrasures et la paroi sud du deuxième étage; sa division quadrangulaire tripartite se retrouve sur les portes de communication. Les autres parois ne sont revêtues qu'à hauteur d'appui; au deuxième étage, ce décor a largement disparu, suite à la disparition de la paroi du corridor et à la banalisation des deux pièces nord-ouest.

La mouluration du cadre des panneaux est en tore surmonté d'une baguette [93], avec une fiche à tige allongée surmontée de deux corps en doucine [94] rarement rencontrée; la division, comme l'angle droit à l'articulation entre le panneau et sa languette, indiquent une fourchette entre la fin du XVIIIe siècle et le début du suivant, comme pour les fenêtres, avec au premier étage un petit-bois de section Louis XV à quart-de-rond sous-tendu d'une petite gorge, d'un cavet au deuxième [95], et de fiches à tige terminée par une perle et prolongée de même et d'une poulie [96] (fig. 57); des éléments similaires ont été relevés en abondance dans le quartier, comme au bâtiment de 1803-1805 abritant le Grand Conseil [97], ou à la maison Pittet au N° 6 de la rue Vuillermet, reconstruite entre 1812 et 1814 [98]. Dans cette dernière, les fiches appartenaient à deux types très différents, bien que contemporains, indifféremment mélangés dans une même

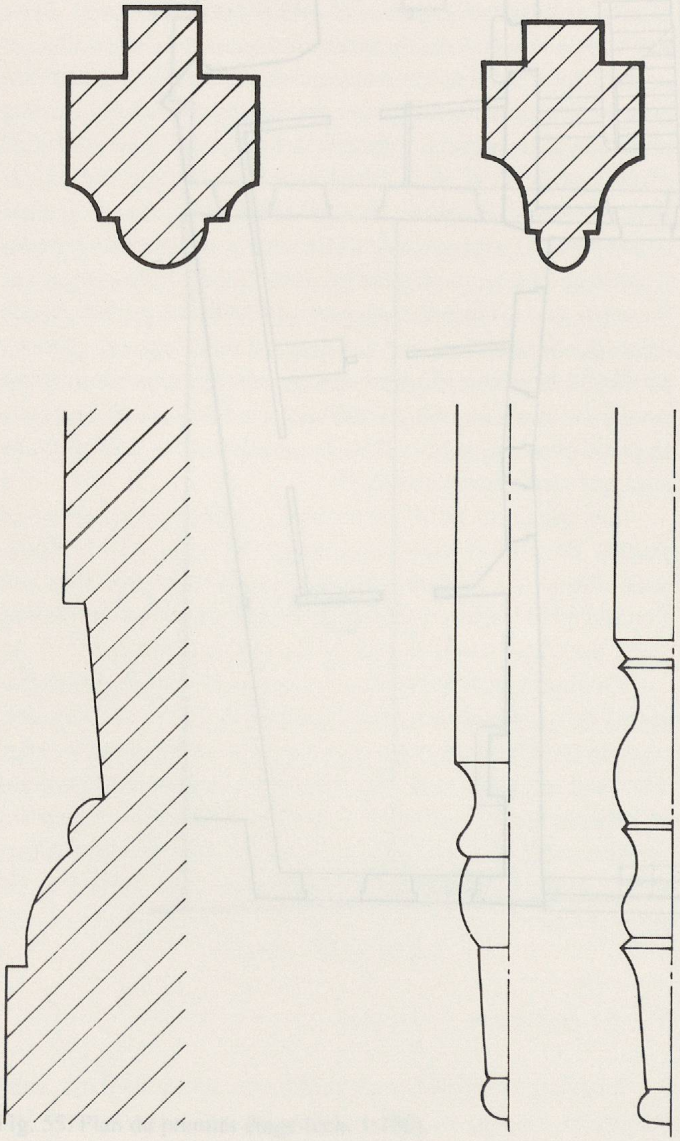

Fig. 57. L'aménagement intérieur du XVIIIe siècle dans le bâtiment central: petits-bois de fenêtre, moulure du lambris et fiches (éch. 1:1).

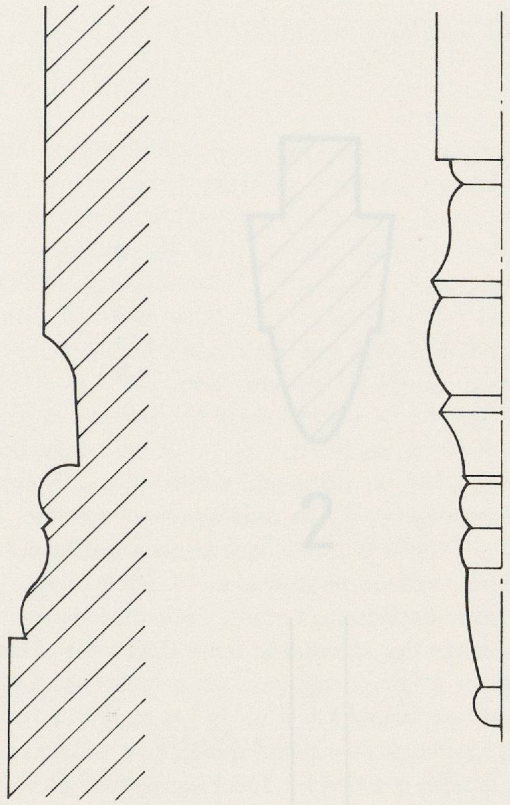

Fig. 58. L'aménagement intérieur du XVIIIe siècle dans l'aile est: moulure du lambris et fiche (éch. 1:1).

pièce; cette pratique tout à fait exceptionnelle avait été interprétée comme un raclage de fonds de tiroir par l'ébéniste-constructeur [99], assimilant ainsi cette corporation à celle des cordonniers; la datation haute est encore confirmée au N° 3-5 par l'observation des menuiseries de fenêtre : elles étaient en effet à l'origine à vingt-quatre petits carreaux, avant la suppression d'un petit-bois sur deux, transformation caractéristique de la fin du XVIIIe siècle [100], impliquant donc une fabrication antérieure.

L'aile est

Desservie par la cage d'escalier à l'articulation entre les deux corps de bâtiment, sa disposition au XVIIIe siècle n'est plus connue qu'au deuxième étage, avec un corridor longeant le mur mitoyen est et distribuant dans les trois chambres sur cour; cette distribution, qui se retrouve dans le modeste aménagement du comble à la Mansart, devait également correspondre à celle du premier étage avant les remaniements de l'époque administrative.

Les parois ouest et sud du premier étage et la chambre au nord du deuxième sont lambrissées en façade avec la même moulure que celles du bâtiment central. Au deuxième étage en revanche, l'aménagement des deux chambres sud est beaucoup plus soigné, avec un lambris de hauteur en façade, à hauteur d'appui ailleurs, et des panneaux de dessus de porte à chantournement Louis XV, comme les trumeaux de cheminée. Les parquets de ces trois pièces, à frise et croisées de bois dur, sont seuls rescapés des modernisations ultérieures, avec celui de la pièce nord-ouest au premier étage du bâtiment central. Les panneaux sont moulurés en doucine à baguette [101], articulés sur des fiches terminées en gland à double cupule prolongée d'une gorge, d'une perle et d'une doucine [102]; cet ensemble peut remonter aux années 1760-1780 [103] (fig. 58). Exception remarquable, le plafond était ici à l'origine à solives apparentes sans moulure, peintes en gris-bleu, alors que dans tout le reste du bâtiment l'absence de peinture tend à indiquer la présence de faux plafonds en plâtre.

Les moyens de chauffage

Ceux-ci sont très bien représentés dans les deux corps de bâtiment, avec au premier étage du bâtiment central un poêle à cheval sur la cloison entre les pièces sud, et une cheminée avec canal commun dans la pièce au nord. Le poêle peut être attribué au potier Jean-David Pollien, avec des parallèles en 1751 à Daillens et 1754 à Cully [104]. A l'étage, chacune des cinq pièces était dotée d'une cheminée à foyer ouvert. Dans l'aile est, la modernisation administrative en a fait disparaître toute trace au premier étage; au deuxième, en revanche, les deux pièces sud sont dotées d'une cheminée, celle du centre étant encore chauffée par un poêle commun avec sa voisine au nord, alimenté depuis le corridor. Cette abondance en moyens de chauffage indique bien le luxe de la maison au XVIIIe siècle.

Le XIXe siècle

A la notable exception près du petit bâtiment au N° 4 de la rue de l'Académie et de la galerie fermée qui le relie au bâtiment principal, l'apport de ce siècle est d'une remarquable modestie; cet aménagement est caractérisé par une fiche à tige allongée prolongée d'une perle et d'une doucine [105], présente sur l'essentiel des panneaux mobiles de ces deux adjonctions avec une moulure en tore surmonté d'une baguette [106], et en doucine couronnée d'un carré [107] pour le lambris (fig. 59). La menuiserie de fenêtre présente toujours la section Louis XV observée lors de l'étape précédente, à baguette sous-tendue d'une gorge [108], mais ici avec un rayon trois fois plus grand. A l'étage, le lambris sera complété à hauteur, vraisemblablement pour des raisons d'isolation thermique, comme l'indique le bouchon des fenêtres à bise.

Dans les bâtiments antérieurs, il faut mentionner au premier étage du corps central le trumeau de la cheminée de la pièce sud-est, à cannelures rudentées, et deux panneaux de porte à traverses cannelées, remployés dans l'aile est, qui représentent l'essentiel de ces apports au début du XIXe siècle. Quelques panneaux de porte sont remplacés ou ajoutés dans le premier tiers du siècle, avec une fiche à segment tronconique [109], comme plusieurs menuiseries de fenêtre à fiche en gland courbe [110] et petit-bois à section ogivale [111], du deuxième tiers du XIXe siècle (fig. 60), comme au premier étage en façade nord, au deuxième au nord et à l'est comme au sud.

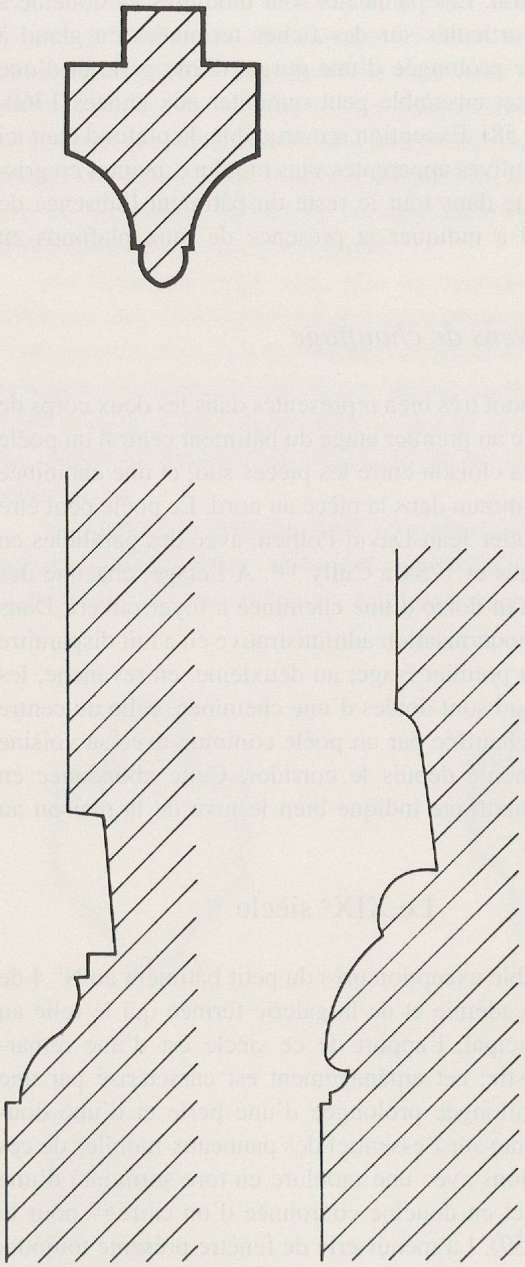

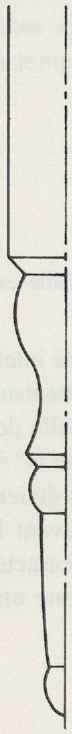

Fig. 59. L'aménagement intérieur du début du XIXe siècle à la rue de l'Académie N° 4: petit-bois de fenêtre, moulures du lambris et fiche (éch. 1:1).

Le XXe siècle

Les dernières transformations observées remontent à août 1934 [112], avec l'aménagement des bureaux de la police des étrangers, comprenant au premier étage la création des WC au nord-ouest de l'aile est avec le percement de leurs fenêtres, la suppression du corridor distribuant sur les pièces sud du deuxième étage, l'installation d'un chauffage central à charbon et la réfection des façades. En décembre 1936, l'installation de l'assurance-chômage se traduit au premier étage par le percement d'une porte entre la pièce sud-est et le palier. Des bibliothèques sont construites en 1948 au premier étage du bâtiment principal et au deuxième étage de l'aile est pour la Faculté des hautes études commerciales [113].

A noter que le plan de 1934 prévoyait la suppression du mur de refend du bâtiment principal; cette partie du projet n'a laissé de traces qu'administratives, tout comme celui de liaison avec le bâtiment voisin à l'est, pour l'Economie de guerre, et enfin celui de l'installation de la Faculté des sciences sociales et politiques en 1961, qui prévoyait également d'importantes modifications de la distribution et de la partie arrière du bâtiment.

Pour l'essentiel, les fiches correspondant à cette étape sont en simple cylindre [114], associées à des panneaux sans mouluration; les petits-bois des menuiseries de fenêtre reprennent souvent des formes antérieures (fig. 61), avec une arête externe plane [115].

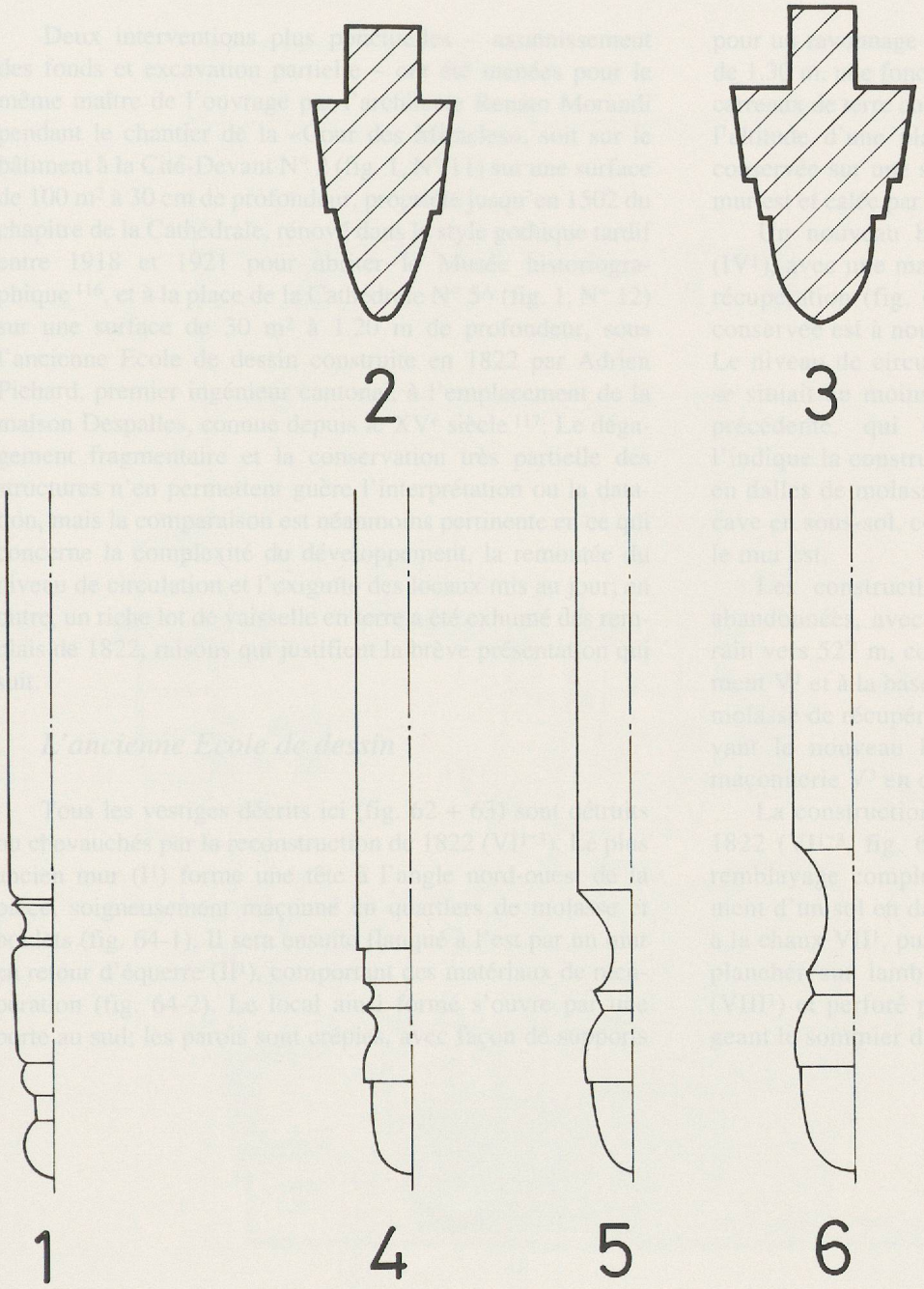

Fig. 60. L'aménagement intérieur du premier (fiche N° 1) et du deuxième tiers du XIXe siècle (petits-bois de fenêtre Nos 2-3 et fiches Nos 4-6; éch. 1:1).

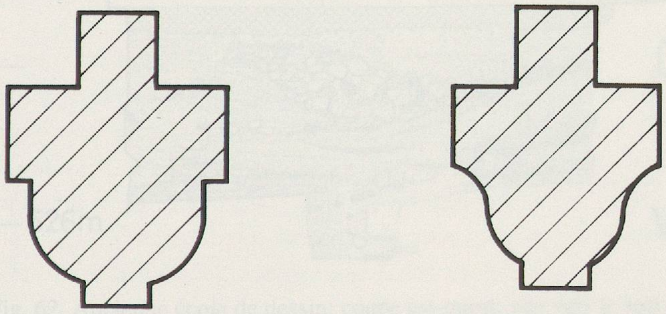

Fig. 61. L'aménagement intérieur du XXe siècle: petits-bois de fenêtre (éch. 1:1).

Deux points de comparaison dans le quartier

Deux interventions plus ponctuelles – assainissement des fonds et excavation partielle – ont été menées pour le même maître de l'ouvrage par l'architecte Renato Morandi pendant le chantier de la «Cour des Miracles», soit sur le bâtiment à la Cité-Devant N° 2 (fig. 1, N° 11) sur une surface de 100 m² à 30 cm de profondeur, propriété jusqu'en 1502 du chapitre de la Cathédrale, rénové dans le style gothique tardif entre 1918 et 1921 pour abriter le Musée historiographique [116], et à la place de la Cathédrale N° 5A (fig. 1, N° 12) sur une surface de 30 m² à 1.20 m de profondeur, sous l'ancienne Ecole de dessin construite en 1822 par Adrien Pichard, premier ingénieur cantonal, à l'emplacement de la maison Despalles, connue depuis le XVe siècle [117]. Le dégagement fragmentaire et la conservation très partielle des structures n'en permettent guère l'interprétation ou la datation, mais la comparaison est néanmoins pertinente en ce qui concerne la complexité du développement, la remontée du niveau de circulation et l'exiguïté des locaux mis au jour; en outre, un riche lot de vaisselle en terre a été exhumé des remblais de 1822, raisons qui justifient la brève présentation qui suit.

L'ancienne Ecole de dessin

Tous les vestiges décrits ici (fig. 62 + 63) sont détruits ou chevauchés par la reconstruction de 1822 (VI$^{1-3}$). Le plus ancien mur (I^1) forme une tête à l'angle nord-ouest de la pièce, soigneusement maçonné en quartiers de molasse et boulets (fig. 64-1). Il sera ensuite flanqué à l'est par un mur en retour d'équerre (II^1), comportant des matériaux de récupération (fig. 64-2). Le local ainsi formé s'ouvre par une porte au sud; les parois sont crépies, avec façon de supports pour un rayonnage indiquant, malgré la largeur très réduite de 1.30 m, une fonction de stockage. Le sol est recouvert de carreaux de terre cuite rectangulaires (II^2), à 526.40 m, soit à l'altitude d'une plate-forme de poutres assemblées (III^1) conservée sur une surface de 3 par 3 m, appuyée contre le mur est et calée par des blocs de pierre (III^2, fig. 64-3).

Un nouveau bâtiment est ensuite construit au sud (IV^1), avec une maçonnerie comportant des matériaux de récupération (fig. 64-4); la seule dimension entièrement conservée est à nouveau très faible, de 1.50 m seulement. Le niveau de circulation correspondant, détruit en 1822, se situait au moins 90 cm au-dessus de celui de l'étape précédente, qui est maintenu en fonction, comme l'indique la construction contemporaine de l'escalier IV^2, en dalles de molasse. Le nouveau bâtiment comporte une cave en sous-sol, comme l'indique la niche ménagée dans le mur est.

Les constructions les plus anciennes sont ensuite abandonnées, avec une nouvelle remise à niveau du terrain vers 527 m, correspondant à l'altitude de l'empierrement V^1 et à la base du perron V^2 (fig. 64-5), tous deux en molasse de récupération, débouchant sur un palier desservant le nouveau bâtiment, traduit par le doublage de maçonnerie V^3 en consolidation du mur IV^1.

La construction de l'Ecole de dessin par Pichard, en 1822 (VI$^{1-3}$, fig. 64-6), implique la désaffectation et le remblayage complets de ces bâtiments, avec l'établissement d'un sol en dalles de molasse (VI^4), réparé au béton à la chaux VII^1, puis remplacé à date indéterminée par un plancher sur lambourdes dont subsistent les logements (VIII^1) et perforé par la base VIII^2 d'une colonne soulageant le sommier du plafond (fig. 64-7).

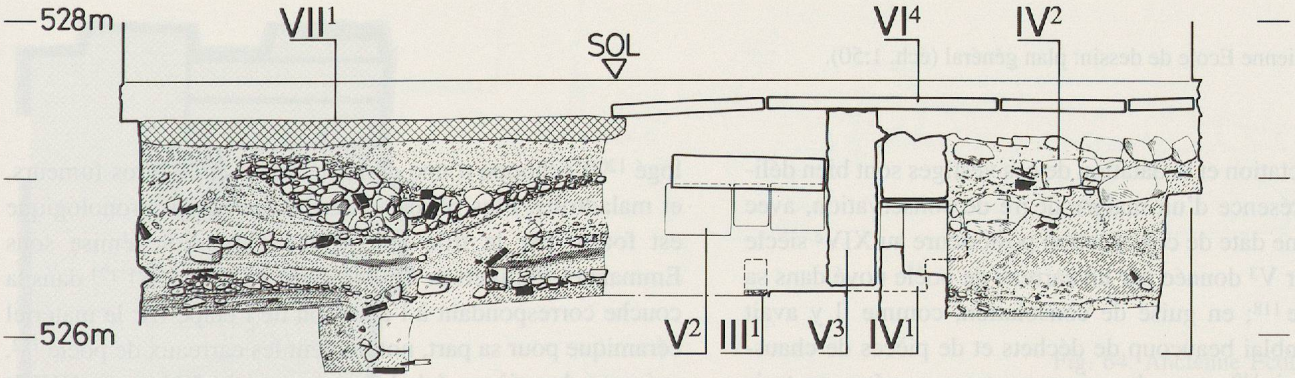

Fig. 62. Ancienne école de dessin: coupe est-ouest, vue vers le sud (éch. 1:50; légende avec la fig. 13).

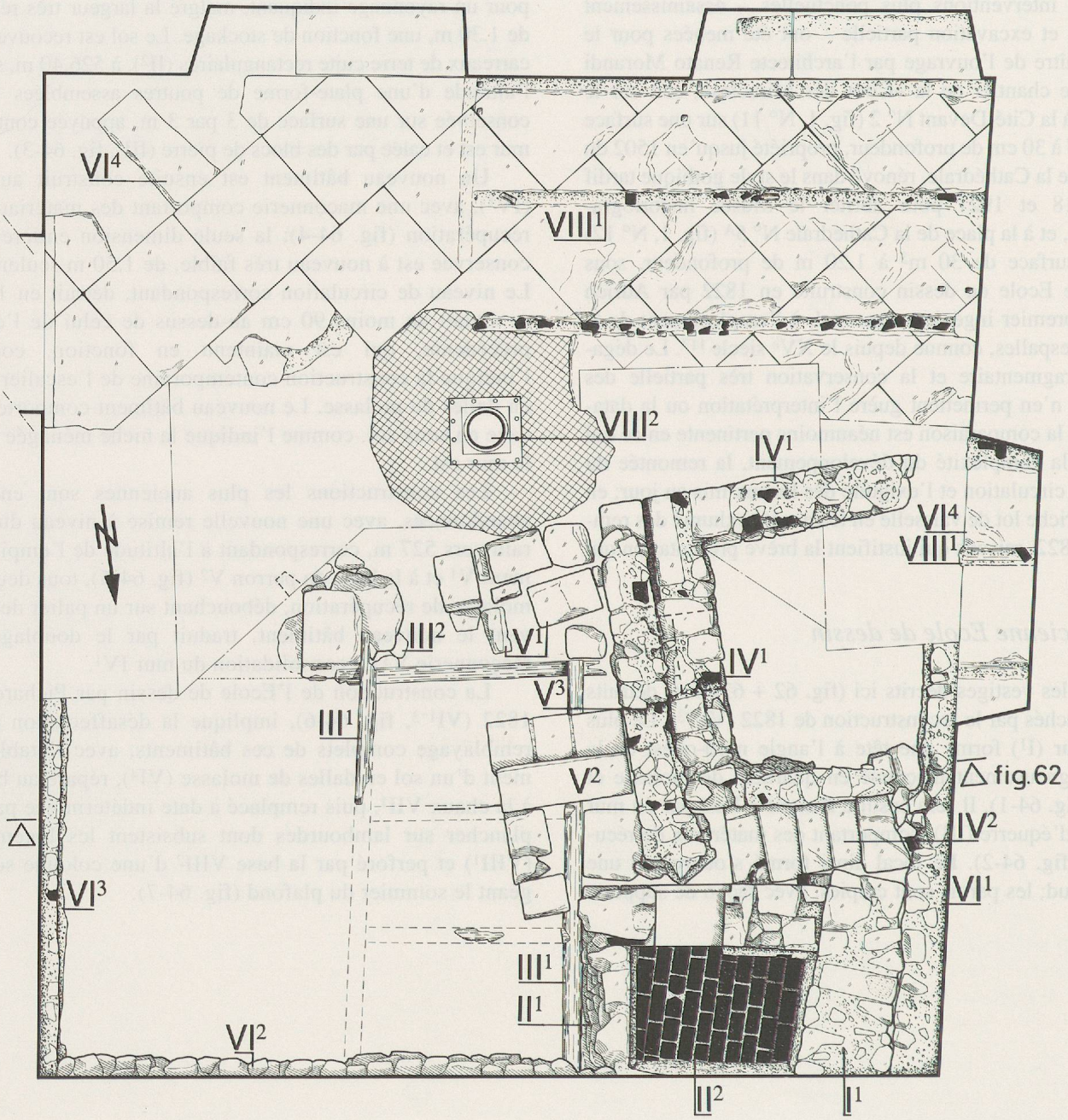

Fig. 63. Ancienne Ecole de dessin: plan général (éch. 1:50).

L'affectation et la datation de ces vestiges sont bien délicates en présence d'un maigre degré de conservation, avec toutefois une date de construction postérieure au XIVe siècle pour le mur V^3 donnée par un carreau de poêle noyé dans sa maçonnerie [118]; en guise de consolation, comme il y avait dans le remblai beaucoup de déchets et de pièces de chaussures en cuir [119], avec des pipes en terre cassées, en trois niveaux distincts, sur une épaisseur de 40 cm, nous y avions logé [120] l'échoppe d'une dynastie de savetiers gros fumeurs, et maladroits. Plus sérieusement, un ancrage chronologique est fourni par la trouvaille d'une parpaillole émise sous Emmanuel-Philibert de Savoie entre 1577 et 1581 [121] dans la couche correspondant à l'abandon de l'étape III; le matériel céramique pour sa part, notamment les carreaux de poêle [122], présente des pièces échelonnées entre le XVe et le XVIIIe siècle (fig. 75 à 98, sauf 98-5).

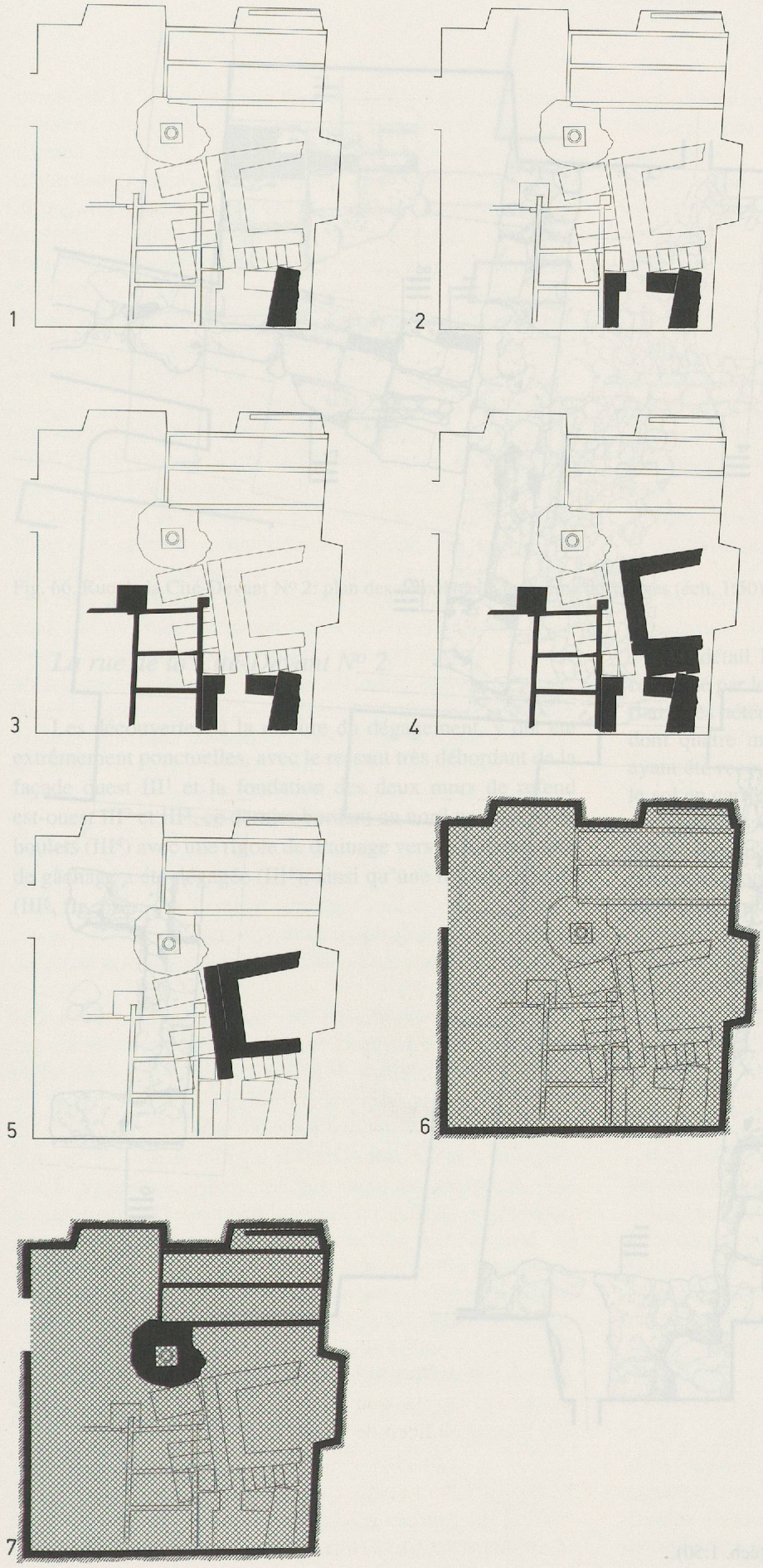

Fig. 64. Ancienne Ecole de dessin: plan des étapes de construction 1 à 7 (éch. 1:150).

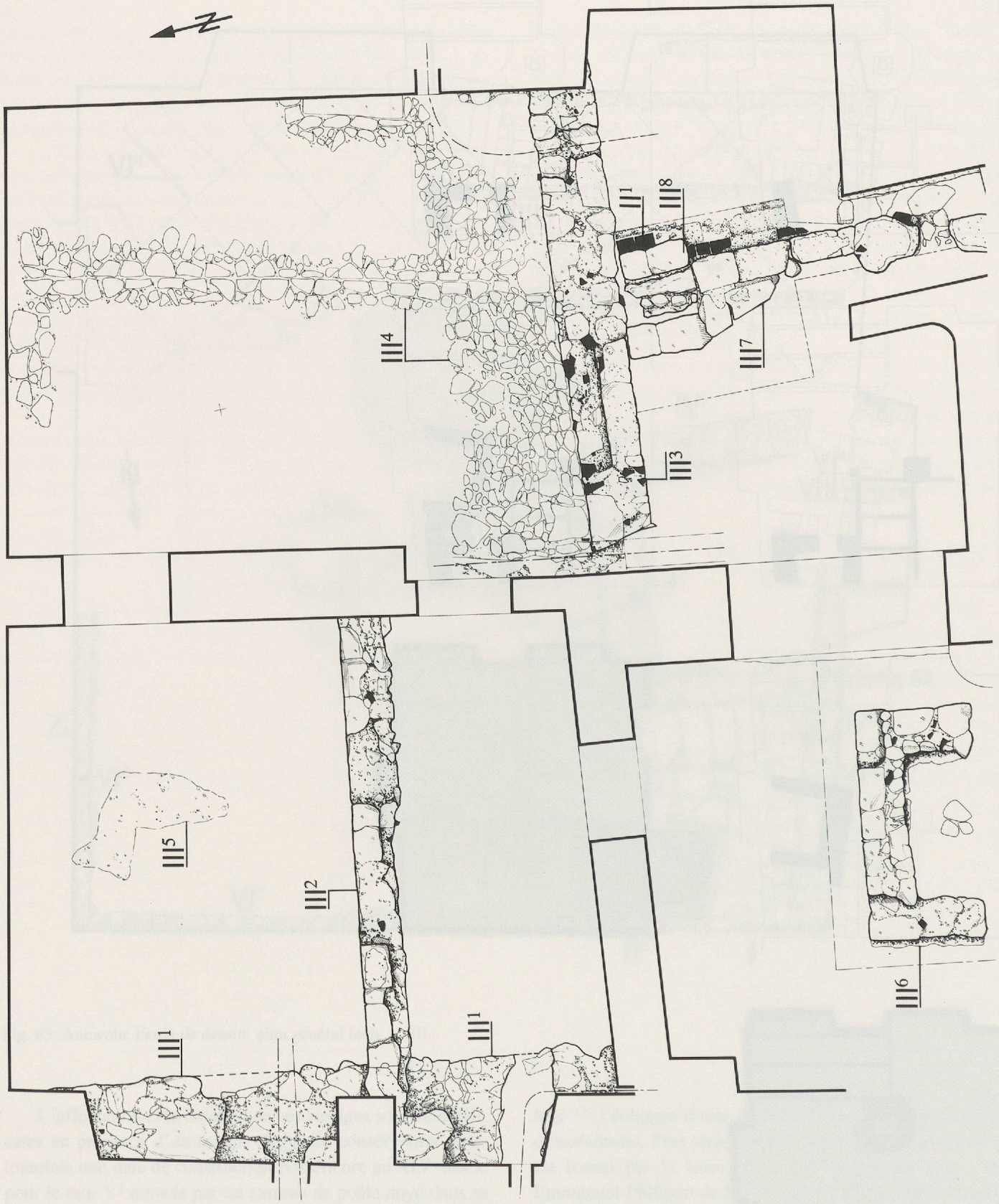

Fig. 65. Rue de la Cité-Devant N° 2: plan général (éch. 1:50).

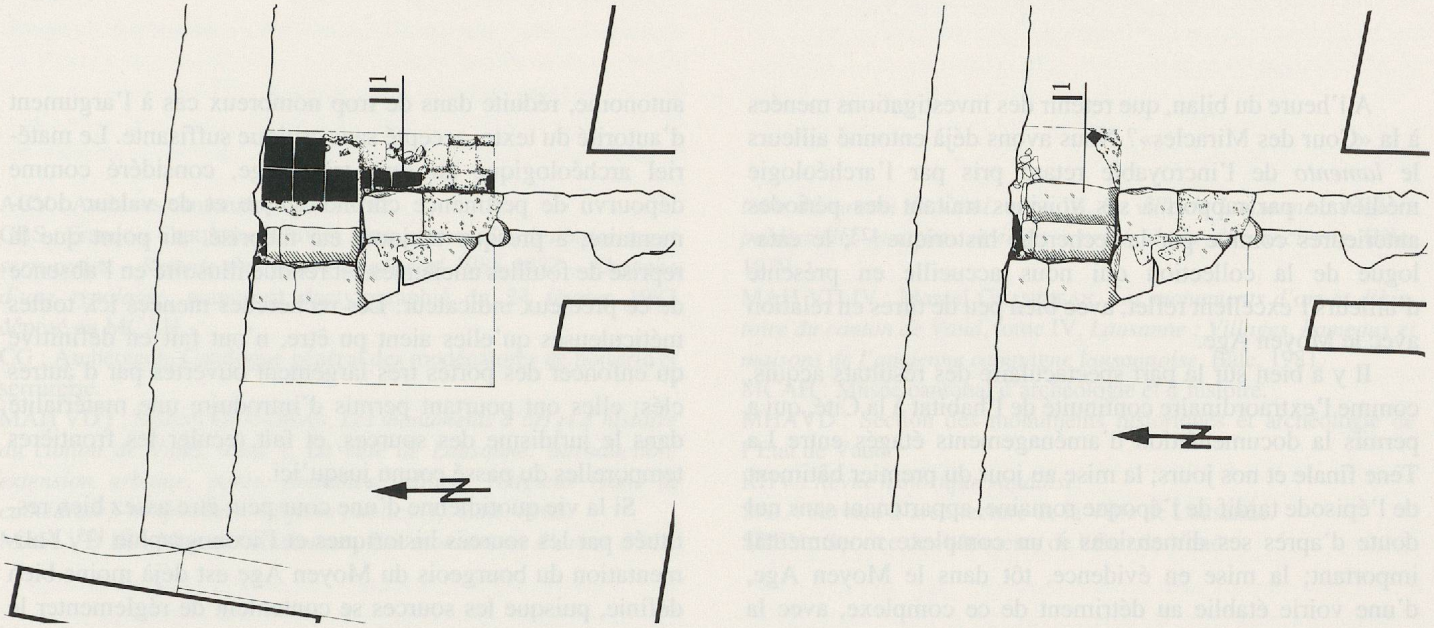

Fig. 66. Rue de la Cité-Devant N° 2: plan des deuxième et troisième décapages (éch. 1:50).

La rue de la Cité-Devant N° 2

Les découvertes, à la mesure du dégagement, y ont été extrêmement ponctuelles, avec le ressaut très débordant de la façade ouest III[1] et la fondation des deux murs de refend est-ouest III[2] et III[3], ce dernier bordant au nord un pavage de boulets (III[4]) avec une rigole de drainage vers le sud; une aire de gâchage a été dégagée (III[5]), ainsi qu'une fondation en U (III[6], fig. 65).

Le détail le plus caractéristique de ces découvertes est constitué par les maçonneries III[7] et III[8], composées de matériaux très hétéroclites, qui bouchent l'amorce de l'escalier I[1], dont quatre marches ont été seules dégagées, la troisième ayant été recouverte lors d'un comblement intermédiaire par le sol en carreaux de terre cuite II[1] (fig. 66); ainsi, malgré la maigreur des découvertes dans le sol de cette maison, ces détails fournissent une nouvelle indication du phénomène de remontée progressive du niveau de circulation, souvent mis en évidence plus haut.